1999 – 2000 ANNUAL REPORT

CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES

to the Correctional Service of Canada

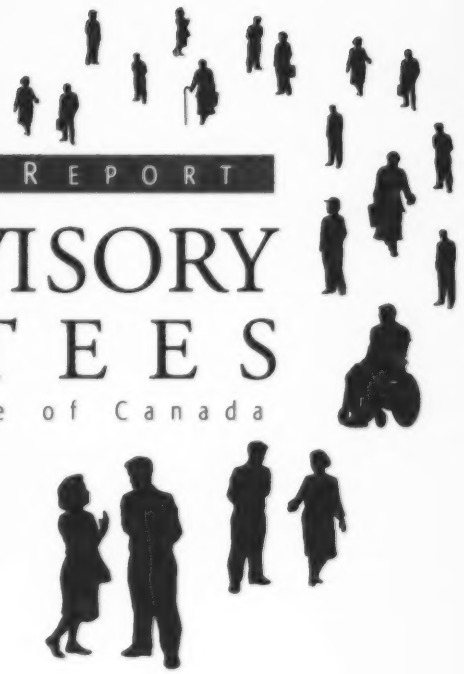

Correctional Service Canada
Service correctionnel Canada

Canada

103-03204/

Citizens' Advisory Committees' Annual Report 1999–2000

Table of Contents

Mission 4
Chairperson's Remarks 5
A Word from the Director General 7
Role of the Citizens' Advisory Committees 8
History 9
The CAC Organizational Structure 11
Citizens' Advisory Committees' National Objectives 12
Report from the National Executive 13
Regional Reports 14
- Atlantic Regional Report 14
- Quebec Regional Report 18
- Ontario Regional Report 21
- Prairie Regional Report 25
- Pacific Regional Report 29

Report from the Citizens' Advisory Committees' Chairs, Women's Institutions 34
Citizens' Advisory Committees' National Resolutions 38

Editing Committee

Shari Kulik, Citizen Engagement and Community Initiatives Branch, Community Engagement Sector, Correctional Service of Canada (CSC)

Ron Warder, National Chairperson, Citizens' Advisory Committees (CAC)

Charles Emmrys, Chairperson, Atlantic, CAC

José Gariépy, Chairperson, Quebec, CAC

Maurice Lavallée, Chairperson, Quebec, CAC

Frank Purvis, Chairperson, Ontario, CAC

Sean Taylor, Chairperson, Prairies, CAC

Patricia Cocksedge, Chairperson, Pacific, CAC

Jim Davidson, former National Coordinator, Public Participation and Consultation Branch, CSC

Christine Cloutier, Director General, Citizen Engagement and Community Initiatives Branch, CSC

Helen Friel, Director, Citizen Engagement Division, CSC

Chantal Albert, Regional Coordinator, Atlantic, CSC

Sylvie Brunet-Lusignan, Regional Coordinator, Quebec, CSC

Francine Dufresne, Regional Coordinator, Quebec, CSC

Theresa Westfall, Regional Coordinator, Ontario, CSC

Diane Russon, Regional Coordinator, Ontario, CSC

Lyn Young, Regional Coordinator, Prairies, CSC

Tanis Kinney, Regional Coordinator, Pacific, CSC

For more copies, please contact:

The Correctional Service of Canada

Citizen Engagement and Community Initiatives Branch

Community Engagement Sector
340 Laurier Avenue, West
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

Tel: (613) 996-8140
Fax: (613) 947-7320

ISBN: 0-662-65970-8
CATALOGUE NO: JS81-7/2000

MISSION

Mission of the Citizens' Advisory Committees

Citizens' Advisory Committees, through voluntary participation in the Canadian federal correctional process, contribute to the protection of society by actively interacting with staff of the Correctional Service of Canada, the public and offenders, providing impartial advice and recommendations, thereby contributing to the quality of the correctional process.

Mission of the Correctional Service of Canada

The Correctional Service of Canada, as part of the criminal justice system and respecting the rule of law, contributes to the protection of society by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure and humane control.

Chairperson's Remarks

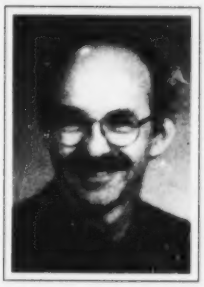

It has been an honour to serve as the National Citizens' Advisory Committee Chairperson for the past three years. As I have talked to CAC members across Canada, I am continually impressed by the dedication shown by those who volunteer to serve their communities. I also recognize the remarkable openness of the Correctional Service of Canada to the public through CACs. I come to this perspective as a former municipal Mayor and someone who now works in the public school system as a principal.

The CAC model of public engagement is indeed very unique. Few public institutions open themselves to public scrutiny to the degree that corrections does through CACs. Neither the school system, police forces, national defence, nor the court systems allow this type of access. I challenge the reader to think of any public or private body that has a group of unpaid citizen appointees as observers, with complete access, 24 hours a day, 7 days a week, to the degree that there is through CACs in the correctional system. This is indeed an exemplary model of citizen engagement by the Correctional Service of Canada. Yet the existence of CACs is largely unknown by the Canadian public. It has been my experience that once members of the public are made aware, they are thankful for the existence of CACs as representatives of the community's interests. It should be a goal for CSC and CACs to raise public awareness to the point where the community is as aware of our existence as it is of other representative citizen bodies, such as police boards.

An ongoing fundamental focus for the National Executive Committee has been to foster a better understanding of the role and function of the CACs, not only with senior managers, but amongst CAC members as well. In my view, even after almost 25 years of operation, we are still faced with challenges in understanding on a countrywide basis what CACs are and how the relationship between CACs and CSC should work. While our mandate is clear on paper, it is not always understood in our day-to-day operations.

In order for this system to work effectively, there has to be a strong working relationship and trust between CSC and CACs. We have many fine examples across the country of how the CAC system can work effectively for the benefit of offenders, staff and the community. It takes years to develop that strong working relationship, it necessitates a clear understanding of roles and expectations, and it depends on how we resolve differences if they occur. This has been a year when that working relationship, and the necessary trust, has been challenged somewhat by the impact of some difficult budget decisions faced by Correctional Services. Some of these financial and resource cutbacks called into question some CACs' perception of their value to CSC. It has been the goal of the National Executive to foster understandings and structures that secure more consistency across the country in terms of how CACs operate and how CSC supports CACs in fulfilling our mandate.

Our new Commissioner, Lucie McClung, has made it very clear that the Correctional Service of Canada continues to value CACs. She reaffirmed that commitment by signing the CAC Mission Statement with me and her actions since becoming Commissioner have reinforced that message. As well, the Parliamentary Sub-Committee on the *Corrections and Conditional Release Act* (CCRA) recognized the value of CACs by recommending that they be enshrined in the Act rather than regulations.

Chairperson's Remarks

The work of the National Executive was supported over the past year by Jim Davidson, Director General, Public Participation and Consultation Branch, Communications and Consultation Sector and his staff: Elizabeth Rothwell, Joanne Roy, Shari Kulik, Julie Fournier, Joanne Gallant, Maggie Pocock and Troy Demers. Their continued dedication and professional support of the National CAC is very much appreciated by CAC members all across our country.

I would like to acknowledge the contribution of Robert Hallihan who was the interim Atlantic Regional Chairperson, taking over the position from Luc Doucet. His contributions to the National Executive were very much appreciated by his colleagues. Later in the year, we welcomed Dr. Charles Emmrys as the newly elected Atlantic Regional Chair.

In the upcoming year, CACs will be focusing on the development of their Impartial Observer role. As well, the National Executive Committee will be working with the Correctional Service to develop better consultation processes. We will continue to enhance the excellent working relationship with the Correctional Service of Canada as we serve our communities' interests.

Ron Warder
National Chairperson,
Citizens' Advisory Committees

A Word from the Director General

As I look at the Citizens' Advisory Committees from both the perspective of this past year and the challenges to come, I am both impressed by the progress that has been achieved and encouraged by the capacity of the individual members and committees to take on the work that lies ahead.

Our Commissioner, Lucie McClung places a high value on strengthening the participation of citizens in Corrections and this is reflected in her decision to create the new Community Engagement Sector headed by Pierre Allard. As you are aware, the responsibility of coordinating CACs on behalf of CSC has been transferred to an individual who has the vision and experience to work with you to strengthen the already significant voice that citizens have in the operations and policy of the Correctional Service of Canada. I know you will all join me in welcoming Pierre Allard who will be responsible to the Commissioner of Corrections for coordinating CSC's partnership with the Citizens' Advisory Committees.

The Citizens' Advisory Committees represent a leadership initiative that has brought much praise to the Correctional Service of Canada both nationally and internationally. I have taken enormous pride in the development and accomplishments of these committees. It is evident everywhere that these committees are making a solid contribution, helping the Correctional Service of Canada become the best that it can be through citizen engagement and providing an urgently needed improved liaison with our communities.

I have made many friends amongst the committees and I look forward to maintaining those friendships in the years to come. While I am no longer the National Coordinator for the program, I will always be a champion for Citizens' Advisory Committees and the work that you are doing. I am delighted with the appointment of Pierre Allard, as I have known him for many years and I am convinced that under his leadership, the program will continue to develop.

I shall be forever grateful to the Commissioners, both past and present, who have given me the opportunity to work with you and to lead the program for the Correctional Service of Canada. I am also grateful to the past and particularly the current members of the National Executive Committee, each of whom have provided so much of their time and energy to move the vision ahead: Ron Warder, the National Chairperson and the Regional Chairpersons, Trish Cocksedge, Sean Taylor, Frank Purvis, Maurice Lavallée, and Charles Emmrys.

Over the last year, the Citizens' Advisory Committees have been supported by gifted leadership and tremendous support through the present executive. Never has the membership of the committees across Canada been so vibrant and committed as it is now.

Jim Davidson
Director General (until March 2001)
Public Participation and Consultation Branch

Role of the Citizens' Advisory Committees

Much of the fear in the minds of the public comes from not knowing what is going on behind the high wall. That wall keeps offenders confined, but it also discourages citizen participation in the institution and inmate involvement in outside community activities.

MacGuigan Report, 1977, p. 124

With a keen interest in contributing positively to the correctional process, Citizens' Advisory Committees (CACs) provide a vehicle for the community to represent and express itself in the core work of the Correctional Service of Canada (CSC).

The Correctional Service of Canada deems the role played by local community-based advisory committees critical in managing itself with openness and integrity. Correctional facilities and programs are part of the community and cannot exist in a vacuum.

Within the context of their Mission, and as volunteers representing a cross-section of the community, Citizens' Advisory Committees have three main roles:

Advisors – CACs provide impartial advice to CSC managers on the operation of correctional facilities and the impact of these facilities on surrounding communities. CAC members fulfil this role by regularly visiting correctional facilities, and meeting regularly with offenders, local union representatives, and with local CSC management and employees. CACs also advise and assist local, regional and national managers of CSC to help with the overall development of correctional facilities and programs, and of the impact of this development on the community.

Impartial Observers – CAC members act as impartial observers of the day-to-day operations of CSC. They help CSC evaluate and monitor the provision of adequate care, supervision and programs for offenders, in accordance with stated values, legislation, and approved regulations and procedures such as CSC's Mission and the Corrections and Conditional Release Act (CCRA). CACs also act as impartial observers during institutional crises. This helps demonstrate CSC's commitment to openness, integrity and accountability.

Liaison – As a link between communities and CSC, CACs educate the public about CSC, address public concerns and build support for the correctional process. They also give CSC management, both parole and institutional, a community perspective on institutional, operational and policy decisions. CACs educate the local community on correctional objectives and programs; develop and implement means to enhance communication with the local community; and generally contribute and encourage public participation in the correctional process.

History

Since their inception in 1965, Citizens' Advisory Committees (CACs) have reflected the interest of citizens in contributing to the quality of the federal correctional services and programs.

Citizens started to be involved in the correctional process in the early 1960s, when some federal institutions established citizen committees to deal with specific problems. At the same time, under Commissioner Allan McLeod (1960-1970), a Commissioner's Directive (CD) called for more citizen involvement in the form of CACs. The first institutions to establish committees were Beaver Creek Correctional Camp in Ontario, Saskatchewan Penitentiary and Matsqui Institution in British Columbia.

CACs began to function as a national organization with the release of the Report to Parliament by the Sub-Committee on the Penitentiary System in Canada (the MacGuigan Report) in 1977. The report, which came on the heels of several serious prison disturbances, stated the need for community representatives who could monitor and evaluate correctional policies and procedures.

Recommendation #49 sought the establishment of CACs in all penal institutions, noting that correctional agencies traditionally operated in isolation and that the public had never been well informed about corrections or the criminal justice system. The report outlined ways in which CACs could be of value to the correctional system:

Citizens' Advisory Committees, if properly structured, can provide a real service to the Canadian Penitentiary Service (now the Correctional Service of Canada) in terms of informing the public about the realities of prison life and informing the Service itself as to its shortcomings. [...] Briefly, the Citizens' Advisory Committee is to assist the director of each institution in planning programs inside and outside the penitentiary. The Committee is to consult with senior staff and Inmate Committees to help the director with respect to the extent and the nature of the activities needed.

MacGuigan Report, 1977, p. 124, 126

The first national CAC conference was held in Ottawa in 1978. The first National Executive was formed in 1979 in response to the need for a national plan that would have a strong impact at all levels of the Correctional Service of Canada (CSC). At the third national conference in 1980, representatives from the five CSC regions set up a national organization and constitution containing the first statement of principles and clear objectives for CACs.

Since the introduction of the Mission of the Correctional Service of Canada in 1989, CACs and CSC have been strengthening their partnership. This affiliation was further enhanced through the Corrections and Conditional Release Act (1992), which refers to the "...involvement of members of the public in matters relating to the operation of the Correctional Service." Further to the *Report of the Subcommittee on the Corrections and Conditional Release Act* and the Governments' subsequent response in October 2000, there is now a legislated requirement that a CAC be attached to every institution and parole operation in Canada. This reinforces the already existing challenge set by former Commissioner Ole Instrup in 1999, following the 15th CAC National Conference.

In August 1998, CACs were identified as an international "Best Practice" when the program was honoured with the American Correctional Association's (ACA) Chapter Award in the Public Information Category for Best Practices and Excellence in Corrections. The Chapter Award is the highest level of the ACA Awards categories.

History

In January 2000, the Privy Council Office recognized Citizens' Advisory Committees as a Canadian Public Service Best Practice. In May 2000, the International Association for Public Participation awarded the Correctional Service of Canada the "Organization of the Year" Award in the area of public participation due, in a great part, to its Citizens' Advisory Committees program.

Over the years, Citizens' Advisory Committees have contributed significantly to the quality of the correctional system as well as enabling the Correctional Service of Canada to operate in an open and effective manner. Currently, there are approximately 500 citizens who are now active in its ranks, with more than 75 CACs across Canada.

The role and importance of CACs in the Canadian correctional system continues to grow and expand. With the support of citizens and the Service, CACs will continue to make a valuable contribution to the safety of Canadians.

The CAC Organizational Structure

Local Committees

Local committees and their contribution to the facilities they serve, remain the fundamental element of an effective, voluntary network of citizens.

The local committees are typically composed of no fewer than five members appointed by the region's Deputy Commissioner. All Correctional Service of Canada (CSC) institutions and parole operations are now required to establish a Citizens' Advisory Committee (CAC) and work is ongoing to meet this obligation. Wardens and Parole Directors are responsible for the existence and effectiveness of CACs.

Local committees meet approximately once a month. Committees are strongly urged to hold these meetings in the facility they represent to help members become familiar with the institution or parole office and to raise their visibility among staff and offenders.

Regional Committees

The Chairperson (or elected designate) from each local CAC sits on the Executive Committee for the five CSC administrative regions: Pacific, Prairie, Ontario, Quebec and Atlantic.

The Regional Chairperson, with the Regional CSC-CAC Coordinator from CSC Regional Headquarters, is responsible for the administration of each regional CAC. The Regional Executive Committees advise the CSC Regional Deputy Commissioners and their staff concerning the development and implementation of CSC policies and programs at the regional level.

The National Executive Committee

The National Executive Committee is responsible for the national coordination of all CACs across Canada. The National Executive, through their annual report and ongoing contact, presents to the CSC Commissioner recommendations on CSC policies and programs that have been made by local and regional CACs.

The Chairperson of each Regional Executive automatically becomes a member of the National Executive Committee. The National Executive elects a Chairperson every two years and meets four times per year. A great deal of work is done between meetings through monthly conference calls and electronic mail.

Citizens' Advisory Committees' National Objectives

In the fall of 1998, the Citizens' Advisory Committees (CACs) established six national objectives focussed on enhancing the effectiveness of individual committees by providing national direction. In November 1998, the CACs met in Victoria, British Columbia to develop implementation plans around the national objectives. This year's annual report reflects the progress that each region has made in relation to each of the six areas.

The National Executive Committee believes the following objectives should be priorities for all Citizens' Advisory Committees, to be carried out in conjunction with Regional Citizens' Advisory Committees/Executives:

1. Ensure that all Citizens' Advisory Committees effectively carry out their Mission and roles by assuring that each Citizens' Advisory Committee reviews the parameters and responsibilities surrounding the CAC mandate and by ensuring that the revised CAC Orientation Manual and promotion pamphlets are readily available and accessible to all members.
2. Ensure that all local CACs meet the standards set for active membership by encouraging the Correctional Service of Canada, in consultation with local CACs, to develop and implement an effective recruitment plan for new CAC members.
3. Ensure that all Citizens' Advisory Committees support their roles and objectives by implementing an ongoing orientation and training plan with a particular emphasis on human rights issues as they affect inmates, staff and the public.
4. Ensure that Citizens' Advisory Committees increase their visibility and accessibility in local communities, through the use of public forums and engagements, ensuring that CAC members are viewed as informed, reliable and impartial observers of the Correctional Service of Canada.
5. Ensure that all CACs establish clearly defined local roles and objectives and work in collaboration with wardens and district directors to establish mutual expectations and required levels of administrative support.
6. Ensure that all local CACs increase their awareness of and involvement in activities that contribute to the Correctional Service of Canada's reintegration efforts.

Report from the National Executive

The 1999–2000 CAC National Executive has as one of its responsibilities the implementation of the CACs' National Objectives in each of the five regions: Pacific, Prairies, Ontario, Quebec and the Atlantic. In addition to this important role, CACs' National Executive has been busy on a number of fronts and has been engaged in a number of initiatives.

The following is a list of the 1990–2000 National Executive and their special responsibilities:

- Ron Warder, National Chairperson
- José Gariépy, Quebec Region, Vice Chairperson
- Dr. Charles Emmrys Atlantic Region, Inmate Health Issues
- Frank Purvis, Ontario Region, Policy and Procedure Development
- Sean Taylor, Prairie Region, Aboriginal Issues
- Patricia Cocksedge, Pacific Region, Federally Sentenced Women

Other National Executive activities for the past year included:

- Publication and dissemination of our second CAC National Annual Report to the Commissioner
- 1999 CAC National Annual Conference and Business meeting in Moncton
- Implementation of National Business Meeting Resolutions
- Planning for the National Annual Conference in Montreal in November of 2000
- Continued development of a CAC Orientation and Education Manual
- Revision of the Commissioner's Directive 023 (Citizens' Advisory Committees)
- Development and definition of the Impartial Observer role
- Expansion of CACs and their membership: recruitment (including updating CAC pamphlet), retention and recognition
- Review and revision of the CAC Resource Manual
- Liaison with the National Ethno-cultural Committee
- Communication and support between CACs and CSC
- Continued work of the Federally Sentenced Women CAC sub-committee
- Development of a framework for policy consultation
- Presentation to the CSC Senior Management Meeting
- Ongoing liaison with the Minister and the Commissioner of Corrections

An important focus for the current National Executive in the year ahead will be further development of consultation and advisory processes, as well as a thorough review and redistribution of our CAC Resource Manual. We will continue to facilitate the development of a CAC orientation/education program. We will also be preparing for our 17th National Conference, which will take place in November 2001.

The CAC National Executive for 2000–2001 is as follows:

- Ron Warder, National Chairperson
- Dr. Charles Emmrys, Atlantic Region, Vice-Chairperson
- Maurice Lavallée, Quebec Region
- Frank Purvis, Ontario Region
- Sean Taylor, Prairie Region
- Patricia Cocksedge, Pacific Region

Regional Reports

Atlantic Regional Report

"The Citizens' Advisory Committees in the Atlantic Region have distinguished themselves over the year by taking innovative steps in furthering the practice of public participation in the federal governmental structures. This tradition continued in the 1999–2000 year with committees showing ingenuity and creativity in their work as advisors and citizen liaison with the community."

Dr. Charles Emmrys
CAC Regional Chair (as of May 2000)

"The dedication of the Citizens' Advisory Committee Members in the Atlantic Region is commendable. They strive to enhance the role of the CAC both nationally and regionally. They have done so by accepting the national challenge to re-write the orientation package for new members and continue to find opportunities to educate the public on the role of the CAC. A simple thank you is not enough!"

Chantal Albert
Regional CSC-CAC Coordinator

Atlantic Regional Executive

Luc Doucet
Regional Chair;
Chair, Dorchester Penitentiary
(until December of 1999)

Bob Hallihan
Regional Chair (from December 1999 to May 2000); Chair, Atlantic Institution

Dr. Charles Emmrys
Chair, Dorchester Penitentiary
(from December 1999 to June 2000)

Seigfried Janzen
Chair, Westmorland Institution
& Moncton Parole Office

Ray Coleman
Chair, Saint John Parole Office/
New Brunswick West District
Office/Parrtown Correctional Community
Centre (CCC)

Susan Melanson
Chair, Springhill Institution

Susan Tobin
Chair, Newfoundland & Labrador
District/ St. John's Parole Office

Anne Malik
Chair, Nova Institution

Hema Chopra
Chair, Metro Halifax CCC &
Carleton Centre Annex

Hank Neufeld
Chair, Truro Parole Office

The Atlantic Region has a total of 89 members occupying positions on 9 committees across the Atlantic Region. The committees cover 5 institutions and six community-based parole or residential services.

Regional Reports

Atlantic Regional Report

National Objective #1

The Atlantic Region has continued its efforts to better prepare its committee members for the task of committee work. In the last year, we have begun to look at the possibility of developing a training package for new committee members, an initiative that was in part the result of the Moncton National conference in 1999.

National Objective #2

The recruitment initiatives in the Atlantic Region have been quite successful as can be seen in our total number of members. We have gone from 65 to 89 members in a rather short time. A variety of approaches were used including having tables at public meetings related to corrections, placing ads in the newspapers and using our relationships with like minded groups to make our presence known. However, the most important and successful recruitment approach has been personalized contact – it is this method that has led to the most substantial increase in our numbers. The region continues to believe, however, that more training for new members is needed if we are to increase our retention of members.

National Objective #3

Our hosting of the national conference in 1999 was a particular boon for us in terms of training. On the one hand, we were able to offer a number of sessions on health care and on holding community forums. Local members were also able to increase their knowledge of CSC through the numerous workshops offered during the conference.

The region also held its first strategic planning session for its Chairpersons. This session, held in Newfoundland, focussed on looking at ways to make the existing committees more focussed on our core responsibilities, that is, providing advice, impartial observation and as representatives of the community. We also looked at nurturing committee members more effectively.

National Objective #4

The work of improving the visibility of CACs was ongoing in 1999–2000. At Atlantic Institution, the Chair, Bob Hallihan, was the focus of much media attention as the rather dramatic events at the institutions worked themselves out. His cool and reasoned communication with a difficult local press allowed the community to remain better informed and to not heed the numerous rumors circulating in the community.

There were a number of other public awareness activities that took place across the region including ones in Truro and St. John. The tradition for excellence in such projects was continued by these committees.

National Objective #5

Our planning session in St. John's was one of the most important events in our region in terms of setting priorities. It allowed us to discuss better training for new members, a more careful planning of community outreach and attention to recruitment issues.

Individual committees were effective in setting their own priorities. For many, the commitment was for consolidation and solidification of its ongoing committee work. For others, community outreach was given priority. Within institutions, one of the dominant themes was the need to work closely with CSC to improve the quality of health and mental health care. To that effect, the committees in Atlantic, Dorchester and Springhill Institutions all worked to sensitize CSC to the important innovations that were possible in this

Regional Reports

Atlantic Regional Report

area, such as more aggressive pharmacological treatment and the use of outpatient support services within institutions.

The committees in the Atlantic region have benefited from strong levels of support from CSC's senior management over the years and this year was no exception. The heads or deputy heads of the facilities covered by the individual committees were almost always present at meetings, as were key support staff. Committee chairs have reported that their advice is always appreciated and has consistently led to improvements in services in the long term. The standing of the committee in the eyes of the inmate and parole population has also been quite good. Offenders participate in almost all meetings and find in committee meetings an effective forum for providing feedback to management and the community.

Best Practices

There were a number of best practice activities that are noteworthy this year. Among them was the initiative of the Halifax parole office CAC that has proceeded in its planning for a forum involving the black/Afro-Canadian community of Halifax. This distinctive and historically important community of black Canadians has a unique voice in Atlantic Canada, one that is important to hear at every level. The committee's careful planning promises a consultation that will allow CSC and this important community to better communicate and cooperate for the benefit of all.

The Dorchester CAC has experimented with a reporting format that would see an annual report communicated to the local town councils and to the media. The report would provide a summary of the committee's work and the observations that it has to share regarding the functioning of the institution. Of prime interest was the dispelling of myths about life in institutions and promoting better public awareness of the important initiatives in rehabilitation. This process has been forwarded to the region to see if other committees would like to consider this approach to promoting community awareness.

The Truro committee became involved in a rather sensitive situation where a community was not willing to allow the reintegration of a sex offender it its midst. The intervention of the committee proved decisive in turning the community around to accepting the parolee. This was done through discussions on the nature and effectiveness of rehabilitation programs provided by CSC.

The Atlantic Institution committee has been particularly busy in serving as impartial observers in a number of incidents at this maximum facility. The diligence and sensitivity shown by the committee has been appreciated by every level of management and by the inmate population. They have been important players in the ongoing efforts to create carceral approaches in this maximum institution that are more responsive to the needs of correctional officers and inmates.

Regional Reports

Atlantic Regional Report

National Objective #6

Our committee at Westmorland (the largest minimum facility in the country) has led our region in the area of reintegration of difficult offenders, including inmates with violent and sex related crimes. Committee members have educated themselves and provided information on strategies such as restorative justice and circles of support. Thanks to their work, these strategies are gaining popularity in our communities. Our region continues to benefit from the good work and leadership that the committee at Westmorland has provided.

Regional Objectives for 2000–2001

In addition to the objectives of individual committees, the Atlantic Region has embarked on a rather ambitious set of initiatives.

1. To produce a comprehensive training program for new committee members. It is anticipated that this would be a one or two day intensive orientation package to be offered at the regional training facility. It is our hope that all new members would have this training within six months of becoming a member.
2. To establish a regional practice of reporting to the community that would follow the initiative that the Dorchester committee made this year. Standardizing this practice is seen as integral to carrying out our role as a liaison to the community.
3. To fulfil the Commissioner's Directive to establish committees in every major office of CSC. To do this, we foresee adding six committees, a project that we anticipate will take two years. We will also be looking at the possibility of having forms of representation that are particularly adapted to the nature of the community. Particular attention will be given to looking at minority groups such as Afro-Canadians and our First Nations peoples.
4. Finally, we will be looking at the question of developing more appropriate mandates for those committees that are attached to parole offices, given that much of the previous work was written when the main focus was committees attached to institutions.

Regional Reports

Quebec Regional Report

"An organization like ours would be impossible without the enthusiastic participation of the volunteers who give their time so generously to work on all the Citizens' Advisory Committees in Quebec. Through their engagement and informed advice, these committees contribute to the attainment of our regional and national objectives. Our thanks to all of you."

José Gariépy
Outgoing Regional Chairperson of the CACs

"The regional executive committee and the members of the Citizens' Advisory Committees in Quebec Region would like to thank outgoing Chairperson José Gariépy for his excellent work and dedication throughout his term of office. So on behalf of all the members of the CACs in Quebec Region, thank you, José, for being available to help, for your enthusiasm, and for your generosity in aid of the great cause of volunteer work."

Maurice Lavallée
Regional Chairperson

"We would like to extend our sincere appreciation to our Citizens' Advisory Committees for helping make our society better, through their dedication and their work as volunteers."

Francine Dufresne and
Sylvie Brunet-Lusignan
Regional CSC-CAC Coordinators

Quebec Regional Executive

José Gariépy
Chairperson

Maurice Lavallée
Vice-chairperson
Joliette Institution

Pierre Dupuis
Secretary Director
Cowansville Institution

Mae Lafrance
Director
Port Cartier Institution

Roger Dessureault
Director
Donnacona Institution

Quebec Region has 12 CACs working in the federal institutions. Two of the committees also liaise with the two District Parole Offices. There are more than 70 members who participate regularly in CAC activities.

National Objective #1

This year, the Regional Executive organized a regional meeting, as well as a meeting of chairpersons. The topics discussed at the meeting included regional policy directions. Participants had an opportunity to share their views of their role and talk about problems they had encountered in working toward their objectives. We would be remiss, however, if we failed to mention the negative impact of the budget cuts on the activities of all committees, as well as on the Regional Executive in the first quarter of the year.

Regional Reports

Quebec Regional Report

National Objective # 2

Recruitment of new members is a continual concern for all the committees, especially in the greater Montreal area, where the recruiting pool is harder to define and the sense of community is more diluted. It is necessary to keep members motivated, to ensure continuity within each committee. Motivation is rooted in the members' feelings about their usefulness and the importance of their role. Recruitment also makes it possible to infuse the volunteer movement with fresh blood and make the composition of the committees more dynamic through the addition of new members.

The preferred vehicles for attracting new members are still taking out ads in regional weeklies and featuring articles by the committees, explaining what they do.

National Objective # 3

Training and orientation, especially for new members, are among our priorities at the regional and local levels. Information sharing and discussion focused on national and regional objectives at the regional meetings and at the national conference organized by the Quebec Region and held in Montreal in November 2000.

The CAC for the Regional Reception Centre has implemented ongoing training for its members that stresses respect for human rights and transparency in all that CSC does.

National Objective # 4

Community forums that had been planned were delayed because of budget cuts made early in the year 2000. Now that the budget restrictions are a thing of the past, the regional executive will be able to organize forums on restorative justice, health care and reintegration, in collaboration with the regional office. The objectives of the forums will be to raise the visibility of the local committees in their respective communities and among the staff and inmate populations at the institutions, in order to discuss these issues with the public.

The CAC for Joliette participated in the consultations organized by the CSC on high-need women offenders, on the plan to build new units for maximum-security women and for women with mental health needs.

National Objective # 5

During the year we did some serious thinking about the advisory function of the citizens' committees. Although the committees differ in their practices, they all agree on the importance of being made an integral part of the consultation process, not just being informed after the fact. Some committees feel that we do not call on them often enough for their input and opinions as community representatives. For example, the CAC for Montée St-François Institution believes that the role of independent observer should be activated and that we ought to make sure that we are better aware of current developments so that we can take a more pro-active role in raising questions about what goes on in the institutions and in the community.

All the committees adopted objectives to strive for during the year, which they shared with the institutional management and district offices.

Regional Reports

Quebec Regional Report

Best Practices

Donnacona

The CAC participated, with management, in establishing a committee whose objective is to give inmates a chance to keep in touch with the community through correspondence and visits with their relatives.

Montée St-François

The committee organized discussion groups on restorative justice with inmates, members of the public, and crime victims.

Ste-Anne-des-Plaines

The committee organized a symposium to which the public was invited, to raise their awareness of the correctional system.

Joliette

The CAC held a community education session for community agencies and the residents of the area around Joliette Institution, in order to explain risk assessment and reintegration as they apply to women offenders.

National Objective # 6

Offender reintegration was the main theme behind all activities carried out by the various committees during the year, in collaboration with the Correctional Service. Well-informed comments offered by members and regular meetings with managers, staff and offenders made it possible to attain this objective.

Regional Objectives for 2000–2001

1. Organize symposiums on reintegration, health care and restorative justice.
2. Consolidate membership and improve the process of recruiting new members, especially in the greater Montreal area.
3. Continue thinking about consultation at the local level with institutional management and at the regional and national levels.

Regional Reports

Ontario Regional Report

"The Correctional Service of Canada operates within well-defined legislative policy and procedural framework. A very important segment of the Citizens' Advisory mandate is to serve as impartial observer to that Corrections process. To accomplish that task well, we as members of CAC must continually strive to improve our knowledge base and fundamental understanding of how the Correctional Service of Canada functions. With the introduction of structured CAC orientation/training and refresher, I believe we will quickly move toward improving our capacity to better serve in that regard."

Frank Purvis
Regional CAC Chair

"I would like to commend the Ontario Region CAC. They are a committed and dedicated group of energetic people who have assisted staff, inmates and offenders by providing invaluable advice and guidance."

Theresa Westfall
Regional CSC-CAC Coordinator

Ontario Regional Executive

Frank Purvis
Regional Chair and Chair,
Frontenac Institution

Kim Dunn
Regional Vice-Chair and Chair,
Windsor Parole Office

Gloria French
Frontenac Institution
Minimum Security Representative

Don Andrychuck
Collins Bay Institution
Medium Security Representative

Sharon Mitchell
Chair, Kingston Penitentiary
Maximum Security Representative

Andrina Iliffe
Keele Centre
Toronto Representative

Joan Gentles
Muskoka Parole Office
Parole Representative

Debbie Schlichter
Grand Valley Institution
Federally Sentenced Women (FSW) Representative

There are currently 18 local Citizens' Advisory Committees in the Ontario Region with a membership totaling 115 members. Without the perseverance and dedication of all our members, the Citizens' Advisory Committees' mandate would not be fulfilled. Our members continuously strive to succeed in meeting the challenge.

Regional Reports

Ontario Regional Report

National Objective #1

Local Committees throughout the Region were provided copies, through the CSC Infonet, of the revised CAC resource manual during the summer 2000. We will be reviewing the CAC manual during an upcoming Chairpersons' meeting in June 2001. All committees are encouraged to develop annual objectives and to review them annually.

National Objective #2

Local chairs continue to work closely with their respective CSC management team in an effort to bring new members to their committees. All committees are continually seeking new members and several new members have been recruited over the last year. A more focused recruitment strategy will be discussed during a summer meeting of local chairs, and will be aided by the formal training/orientation program once in place.

During the past year we have placed an emphasis on the need to focus on cultural diversity in our CAC recruitment strategy. The results of this particular initiative will be better understood as we move through 2001. One area that we have been emphasizing, is the importance of recruiting representatives from the First Nations peoples. Toward this end, the Regional Native Liaison coordinator spoke with an assembly of local Chairs last June, in order to heighten awareness of the importance of Aboriginal involvement.

Significant advances in the Parole CAC setting have occurred over the last year with the formation of a new and very dynamic committee at Peterborough Parole office as well as a revitalized committee at the Toronto Keele Centre, which hosts a new and energetic slate of members. We are fortunate to have very active Parole committees at the Niagara, Hamilton, London and Ottawa locations, the members of whom continue to enthusiastically pursue their local initiatives. During the upcoming months we will be focusing on reactivating committees in Guelph, Sarnia and Windsor, which have over the years become somewhat out of the loop.

National Objective #3

All local committees currently, as they have in the past, provide their own orientation program for new members.

In the absence of a much-needed National Training program, in the early summer 2000 a committee of local chairs was tasked with the responsibility of developing a Regional training/orientation package. The Atlantic region was however initiating its own design of a National package, thus our Regional project has been placed on hold. All Chairpersons in the Ontario region have had an opportunity to review and comment on the material assembled by the Atlantic team. We fully support the project and look forward to the release of that program, as training is one of the cornerstones to successful recruitment. While training should not be considered the panacea to CAC successes, only when well properly orientated to the intricacies of the Federal Correctional process, will we be able to serve as informed and objective critics of the "system".

National Objective #4

During the reporting period, local CACs have coordinated several community forums throughout the region. These assemblies have afforded the opportunity for CAC chairs as well as CSC managers to speak of their respective roles in the correctional process. Forums were held at Frontenac institution in the Fall of 1999 and in June 2000. The 1999 forum was attended by local politicians, social service agency representatives

Regional Reports

Ontario Regional Report

as well as members of the clergy. Approximately seventy people attended this forum which was billed as an assembly to discuss how the community can work more closely with the Correctional Service of Canada to assist with the reintegration of offenders.

CACs have arranged numerous tours of CSC facilities for community groups. Another aspect of Citizens' Advisory community engagement has involved CAC members addressing various community groups regarding the role CAC plays in the federal correctional process. It is anticipated that with the delivery of a National orientation/training program and refresher program, we will greatly enhance the effectiveness of our community spokespersons.

CAC representatives are frequently involved in tours of facilities. In the summer of 2000, a "Community Awareness Day" was held at Frontenac Institution which attracted about sixty individuals. Members of the community were invited to visit the institution for a briefing, a tour and refreshments.

National Objective #5

Many of the local CAC committees have developed clear objectives for their respective committees. We continue to urge committees to continue this practice in close collaboration with CSC managers, emphasizing that without clear objectives, the focus of these groups can be easily lost.

Both institution and parole CACs have made a special effort to establish clearer lines of communication with staff to convey a better understanding of the role of CACs. A good level of support from CSC exists in all areas.

Many of the local committees submitted annual reports for the 1999–2000 reporting period.

We anticipate that submissions for the upcoming reporting period will produce yet a more comprehensive overview of CAC activities and objectives for the year ahead. The CAC resource manual outline for reporting is clear and serves as a good general guide and we encourage its use.

During the months ahead one of our regional focuses will be to limit the level of regulatory structure of our Regional CAC body and to simplify the rules under which we operate. We will be moving to reduce our directives from "constitution and bylaws" to simply "bylaws". We will also be engaging in discussion whereby we may include all local chairs as part of the Regional decision making body as opposed to the existing, much smaller "Regional Executive Committee".

National Objective #6

Committees have been involved in several good initiatives that contribute to the aggregate effort to successfully reintegrate offenders back into society. One CAC committee identified a lack of special education programs (e.g. English as Second Language) for foreign nationals who neither speak nor write either official language as an important issue, as they are denied equal program opportunities to advance through their Correctional Plan. This issue has been discussed with the Regional Deputy Commissioner and as a result, a regional remedial action has been initiated.

Parole CACs have been involved in several other significant activities, such as: involvement in establishing circles of support in their communities, recruitment and training of CSC volunteers, addressing the special needs of senior parolees in the community, arranging community symposiums to discuss Community Correctional Services and arranging seminars on restorative justice.

Regional Reports

Ontario Regional Report

During the past year, numerous group tours and briefings of CSC facilities have been coordinated by our local institution based Citizens' Advisory Committees. Through the ongoing efforts of these committees during the coming year, we will continue to engage community groups who express an interest in furthering their understanding of the workings of the Federal correctional process.

Plans are being developed by local CAC committees, in cooperation with local managers, to host visits and briefings for members of the Justice system, as identified in a 1998–99 CAC resolution. That recommendation called for improvement in the level of awareness of the Judiciary and Probation officials in the operation of the Federal Correctional Service.

During the past year we witnessed the disbanding of one of our most effective CAC committees which was attached to the Prison for Women, given its closure. The former Chairperson of the Prison for Women, David Holden, worked closely with the management team and played a significant role in the orderly phase out of that facility. We are pleased to report that David remains an active CAC member, addressing important issues involving the Isabel MacNeil House, a Kingston minimum security facility for women offenders.

Best Practices

1. Frontenac institution, through a liaison with a local college, has been successful in arranging a computer-training program for offenders who, because of their education level at admission, do not qualify for CSC educational upgrading. This program was started three years ago and currently over sixty inmates have completed this training.

2. The Collins Bay CAC is involved in the planning and coordination of the penitentiary's annual Special Olympiad. Plans are currently underway to involve the community and local CAC committees in this year's Olympiad event.

Regional Objectives for 2000–2001

1. During the past year, recruitment has been a significant focus in the region. This will continue to be a priority in the year ahead.
2. Restructuring the regional bylaws and constitution into simple bylaws.
3. Modifying the makeup of the current Regional Executive: Presently, the committee is composed of a small membership, intended to represent all facilities throughout the region. The goal is to restructure into a Regional Executive composed of every local chair.
4. Greater interaction with staff at the local level.

Regional Reports

Prairie Regional Report

"At the core of every volunteer organization is a level of commitment to succeed. Without a commitment to reach that objective, existence would be a continuous plateau lacking in peaks and valleys of growth."

Sean Taylor
Regional CAC Chair

"Each CAC member in the Prairie Region is a valued partner whose personal contribution increases our ability to manage the Service with openness and integrity."

Lyn Young
CSC-CAC Regional Coordinator

Prairie Regional Executive

Sean Taylor
Regional Chair

Tom Huffman
Regional Vice-Chair and Chair, Stony Mountain Institution

Barb Dewalt
A/Chair, Okimaw Ohci Healing Lodge

Bev Dubois
Chair, Regional Psychiatric Centre

Brian Gushaty
Chair, Drumheller Institution

Martin Hattersley
Chair, Edmonton Institution/ Edmonton Area Parole Office/Grierson Centre

Joe Koopmans
Chair, Edmonton Institution for Women

Roy Louis
Chair, Pê Sâkâstêw Centre

Elizabeth Mills
Chair, Bowden Institution

Marge Nainaar
Chair, Saskatchewan Penitentiary/Riverbend Institution/Prince Albert Parole Office

Ron Pennycuick
Rockwood Institution

Darlene Rempel
Chair, Manitoba/NW Ontario District Parole Office/Osborne Centre

Grant Spiro
Chair, Calgary District Parole Office

Mary Stephenson
Chair, Grand Cache Institution

Jim Warner
Chair, Regina Parole Office/Oskana Centre

Regional Reports

Prairie Regional Report

The Prairie Region is one of the largest geographical regions in CSC, and includes Manitoba, Saskatchewan, Alberta, the Northwest Territories and Northwestern Ontario. There are 13 institutions, 13 parole offices and 4 District Parole offices that are represented by approximately 100 volunteers on 14 different CACs. This year saw an increase in the recruitment of new members. In addition, a number of committees took initiative and developed new ideas around communicating with the community about the correctional process.

National Objective #1

Setting direction has been a primary goal of all of the CACs in the region, as a way of annually reviewing the CAC mission and their roles in the institution and community. Written material, as well as the availability of the orientation manual and pamphlets via the Infonet and Internet, has eased the way in which that information is readily available for distribution and review. This ensures that there is virtually no delay in obtaining required information quickly.

National Objective #2

The initiative taken by a number of CACs in the region has resulted, in some cases, in a tripling of their membership. In two locations, committees took advantage of local community and volunteer newsletters to advertise for new membership with resounding success. Others have been able to maintain their current active membership through word of mouth and generating interest via public forums or presentations. Currently all committees meet or exceed current standards set for active membership.

National Objective #3

Each committee in the region has been actively including CSC staff in their meetings as part of a mutual orientation process. CSC staff are invited to make presentations to the CAC about their Program and Service delivery and CAC members are encouraged to engage with the staff members in constructive dialogue regarding the program's effectiveness. CAC members continue to expand their knowledge base of CSC policy by actively becoming involved in training exercises and attending other committee meetings. This not only assists them in better understanding how the system operates, but also orients staff to the existence of CACs and the role that we play within CSC.

National Objective #4

Currently there are a number of committees working on joint CAC-CSC presentations and others are working with alternative ways of communicating their role to the public. We are finding that the approach taken with a community should be directly related to the public's perception of the institution's role within that area. Therefore each committee is trying to find a compatible approach. This public presentation method has been used by the CAC at the Regional Psychiatric Centre (RPC) in Saskatoon to speak to service clubs, community groups, media and police recruits. During these presentations, a CSC staff member also assists the public to understand the institution and the role of the CAC in the day to day operations of the facility.

Another successful approach to getting the public involved and informed was through the use of public forums, which were usually co-sponsored by CSC, The John Howard Society, the Canadian Criminal Justice Association (CCJA)

Regional Reports

Prairie Regional Report

and the National Parole Board (NPB). The Edmonton Institution CAC used the forum at the Canadian Criminal Justice Association Conference, together with the John Howard Society, to bring attention to corrections and CAC's role within the system. The Winnipeg Parole CAC conducted a similar forum focussing on parole and public safety. Participants in this forum included the National Parole Board and involved the running of a mock NPB hearing as one of the learning tools.

The Grande Cache CAC felt that there was a need to address the public's concern over the reduction of the security level at the institution. The CAC Chair arranged for a public meeting with the Warden of the institution and they jointly addressed the questions and concerns raised by the public. Approximately 40 people attended this meeting. A similar situation arose in Drumheller concerning "walk aways" from the minimum security annex when it first opened. As a result of the media coverage and public outcry, the warden and the CAC initiated a town hall style information session about the number of walk aways. It was explained during this first session that a large number of local residents work at the institution and because of this, inmates were less likely to come into town for fear of being identified. A follow up town hall session was held and it was found that there was a significant reduction in the local community's anxiety, as fewer "unlawfully at large" (UAL's) cases were occurring, creating limited media coverage for the institution.

Calgary used another approach that included a community circles method. Each member went into a neighbouring community to address any issues or concerns that that group might have with the corrections process. Although two of the facilitators were unable to get their target areas involved, when the community forum was held, approximately 40 people were in attendance and a vast amount of information was shared, particularly about the parole process. In addition, information was gathered to make future sessions easier to plan.

Media and open houses are methods that some of our committees have found successful in increasing the public's awareness about the corrections process. Some events have been held annually and the maximum number for group tours has consistently been reached. This usually results in positive media coverage about the programs and types of community involvement that the inmates participate in.

Many committees in the region have taken the opportunity to have joint meetings with other local CACs, thus taking an opportunity to share and learn from each other. This type of activity can only enhance the knowledge base of corrections that we can draw from when asked questions by the public about other institutions and aspects of Corrections.

National Objective #5

The challenge of establishing goals and objectives has been met with great enthusiasm and most committees have established a good framework. This has resulted in an increase in committee members' activity and interest in CSC, reflected for instance, in their desire for more training opportunities offered by CSC. Round table discussions have resulted in other CACs wanting assistance in setting their own goals and objectives. As a result, Wardens and District Directors are offering the appropriate level of support to enable the process to happen. This objective has been a primary focus in the region over the past year or so and completion by all committees is expected in the very near future.

Once all committees have established their goals and objectives, the next step will be a

Regional Reports

Prairie Regional Report

process of annual review and change. This will ensure that committees consistently re-examine their status and objectives, and adapt to the current state of events to avoid becoming stagnant.

National Objective #6

An ongoing concern in the Prairie region continues to be the high number of First Nations people in federal custody. The Prairie region has identified the importance of alternative means of corrections and has established two new CCRA Section 84 agreements with bands in Crane River Manitoba and Beardies reserve in Saskatchewan. These agreements allow the Aboriginal community to have even more input into the correctional process by incorporating traditional spiritual and healing methods.

Recently it has been brought to the attention of the CAC nationally that the age demographics of the inmate population is shifting to include a large number of older offenders. With this shift in demographics come a number of difficulties in mandatory program requirements, health care issues and long-term palliative care. These are current concerns that a number of committees are examining and are awaiting for the release of the national strategy on older offenders to examine how it will be applied to their institution and community.

Regional Objectives for 2000–2001

1. Finalize the formatting of goals and objectives for each institution and parole office and review them annually to ensure that they reflect the activities' of the individual CACs.
2. Develop a joint CSC/CAC presentation that each committee can use to further assist in educating the public about CSC and the role that CACs play in that process.
3. Further develop and strengthen ties to the community in partnership with CSC through the use of public education, community forums and presentations.
4. Continue our commitment to increase our knowledge of the correctional process through increased contact with CSC staff and offenders. This will enable us to speak in such a manner that will contribute to CSC's reintegration efforts.

Best Practices

The Winnipeg District and Calgary parole offices, as part of their recruitment effort, used local community and volunteer newspapers to advertise for prospective new members. As a direct result of this practice, Calgary recruited 6 new members and Winnipeg recruited 9 members. These approaches significantly increased the membership of the committees: in Calgary's case it doubled while the Winnipeg CAC tripled in size.

In the fall of 2000, Winnipeg Parole held a community forum with the National Parole Board and the CCJA, which included the conducting of a mock Parole Board hearing. The session was attended by approximately 50 people and the CAC received valuable information about planning future forums.

Regional Reports

Pacific Regional Report

"Citizen involvement in government decisions and actions is the essence of democracy. In this regard, CSC sets a benchmark for other government departments. Since the justice system impacts every one of us, it is essential to work together with continued respect and a common goal of successful integration to ensure safer, healthier communities."

Patricia Cocksedge
Regional CAC Chair

"CACs continue to provide invaluable input from a community perspective into the correctional process in the Pacific Region. Through their many hours of dedicated involvement, in roles such as impartial observers, they benefit CSC, the community, and offenders. We look forward to another progressive year working in partnership with our Regional Executive Committee and local Citizens' Advisory Committees."

Tanis Kinney
Regional CSC/CAC Coordinator

The Pacific Region is composed of seven institutional CACs which are attached to 8 institutions (Matsqui and the Regional Health Centre share one CAC) and 6 community corrections CACs. There is also a CAC representative on the Exchange of Services Advisory Committee at the provincial women's prison, Burnaby Correctional Centre for Women (BCCW). One hundred and five CAC members dedicate a great deal of time and energy to ensuring that the roles and responsibilities they have undertaken are fulfilled.

Regional guidelines outline our basic structure and operating principles based on the nationally determined roles and objectives. Our Regional Executive Committee is comprised of five members. One member of the regional executive must be the BCCW liaison to ensure that federally sentenced women housed in the provincial women's prison are not overlooked. The Executive Committee meets via teleconference monthly and has two face-to-face meetings a year.

The local Chairpersons meet three times a year. These meetings include an update from the Deputy Commissioner, a presentation of local reports by the chairpersons, a presentation and discussion of regional and/or national items of common interest and relevance, and an update from the regional chairperson on NEC initiatives and business matters.

Our Annual General Meeting, which is held in June, concludes the CAC year with submission of annual reports and the election of the new executive. The Chairperson is elected every two years, the other members of the executive are elected annually.

Regional Reports

Pacific Regional Report

Pacific Regional Executive

Patricia Cocksedge
Regional Chairperson
CAC Representative, Exchange of Services Advisory Committee, Burnaby Correctional Centre for Women; Member, Ferndale Institution

Ron Hardy
Chairperson,
Mountain Institution and Regional Vice-Chairperson, Institutions

Fred Mills
Vice-Chairperson,
Victoria Parole Office and Regional Vice-Chairperson, Community Corrections

David Hough
Chairperson,
William Head Institution and
Regional Director-at-Large

Richard Lee
Co-Chairperson, Vancouver Parole Office and Regional Director-at-Large

National Objective #1

National Objective #1 continues to be addressed in the Pacific Region through regular meetings with administration, staff and offenders, and by referencing the Resource Manual and setting objectives. A revised orientation and education will also assist CACs, particularly newer ones, to clarify their growing and challenging responsibilities.

The advisory role is met by ensuring that membership is reflective of the community to the greatest extent possible. As liaisons with the community, CAC members encourage an open two-way exchange of information while keeping privacy issues in mind.

While the impartial observer role is taking on a new, more comprehensive understanding, there have been occasions in the Pacific Region when the clearly delineated observer role has been effective. For example, at Mountain Institution, a CAC member observed the process of moving inmates and their effects to a new living unit. The member was impressed with both the efficiency of the process of checking and moving all possessions, and the respectful way in which Native spirituality items were handled during the move.

National Objective #2

All sites have been actively and successfully recruiting new members throughout this past year. We continue to address areas that are under-represented on our committees, particularly in the areas of student and Aboriginal participation. Elbow Lake Institution, a minimum security facility which houses a large number of Aboriginal offenders and is moving toward a Section 84 classification (granting input and control to Aboriginal communities), has been very successful in recruiting Aboriginal CAC members. Initiatives such as advertising in local newspapers, establishing a local website (Nanaimo Parole CAC – http://web.mala.bc.ca/crim/cac/), and addressing a variety of groups have taken place, but the most successful recruitment method occurs on a one-to-one basis. The main concern with the latter has been ensuring that membership reflects the diversity of the community. In areas that have two or more institutions drawing CAC membership from one community, such as Agassiz-Harrison, Abbotsford and Mission, recruitment is always a challenge.

Regional Reports

Pacific Regional Report

National Objective #3

Human rights issues have not been addressed directly in our region in the past year. However, they are incorporated into our discussions with inmate committees and our meetings with, or presentations by, victims' advisory spokespersons and are a part of the fabric of our membership and the issues raised. CSC, both locally and regionally, is becoming more diligent in ensuring that CAC members are made aware of opportunities to enhance their knowledge by attending site meetings, program boards, Native spirituality ceremonies, restorative justice conferences, etc.

National Objective #4

Our activities varied from participation in small local forums across the region to the involvement of the William Head CAC in a "Community Celebration" program in Victoria. Opportunities for real discussion in these venues varied from minimal, due to small attendance, primarily of the 'converted', to conversations with crowds of people. In Abbotsford, CAC members attended a forum focussing on redevelopment plans of the Matsqui-Regional Health Centre site which addressed the concerns of local citizens, for example, extra traffic on roads adjacent to schools which could be a hazard to the children.

At Ferndale Institution, an Open House was jointly sponsored by CSC staff and the CACs from Mission and Ferndale Institutions. It offered residents living adjacent to the prisons the opportunity to visit Ferndale and to meet with offenders, staff and CAC members. The relationship between the community and the prisons is quite good and the only concerns that residents expressed were the cutting down of trees along Ferndale's perimeter and the possible contamination of their water supply by the animals that were then part of the Rescue Program there. To address these concerns, trees were replanted and the water was tested - with no contaminants detected! The animals were also removed to other safe quarters.

The majority of institutional CACs were involved in John Howard Society's Information Fairs at prisons, which provided both offenders and participants with information about the CAC. Two CACs, in concert with a seniors' group, have begun sponsoring Philosophers' Cafés at a local café to discuss community justice issues. CAC members at William Head Institution, along with CSC staff and offenders, have attended secondary school Grade 12 Law classes to discuss criminal justice issues. The Ferndale CAC, together with CSC staff, held a discussion regarding the contentious issue of risk assessment, which has different meanings for different people. Participants included representatives from the National Parole Board (NPB), police, media, a victims' group and politician and Solicitor General Critic Randy White.

Letters to the editor and articles in newsletters, such as the Pacific Region's "Community Connections", have been used as information vehicles. CBC has interviewed CAC members on topics such as restorative justice.

In order to ensure that members are informed, discussions at local and regional meetings are oriented to provide members with an understanding of their local site, as well as a broader insight into regional and national issues, policies and practices. Members attend National Parole Board Hearings, local program board meetings, special presentations and, in general, participate in a wide variety of functions which assist their education. In addition, a member of the Regional Executive Committee attended a meeting of the Federation of Canadian Municipalities/ Correctional Service Canada/National Parole Board Joint Committee on Corrections in Vernon.

Regional Reports

Pacific Regional Report

He addressed the members in regard to the activities of the CACs in the region, and toured several halfway houses in the area with the committee. As well, the Regional Chairperson attends the Regional Management Committee meetings monthly.

National Objective #5

This past year, all CACs worked with CSC at their sites to establish objectives that met the interests and needs of both, while assisting CACs to focus on their roles and responsibilities. While administrative support is in place for most CACs, there remain areas that need improvement.

A primary objective for many CACs is recruitment through expanding community participation. A second objective that many CACs have undertaken is to find more effective ways of informing the community about the myths and realities of the prison system.

The CAC Chairperson and Vice-Chairpersons have assisted local CACs when required and requested. For instance, the Regional Chairperson and the CAC-CSC Liaison travelled to Kelowna to meet with the members of this young CAC and are planning a similar trip to Prince George, a revitalized CAC. It is often problematic for CACs outside of the Lower Mainland to effectively meet and consult with other CACs in regard to responsibilities and initiatives. Actions as a result of budgetary restraint, cancelled meetings and travel, have resulted, for some CACs, in a form of isolation that impacts on the vitality of a CAC. It is essential for CAC members to be able to attend local site meetings and education sessions, regional meetings and national conferences. All of these activities are important for information exchange and for developing the sense of connectedness which is so essential in understanding roles and responsibilities. They are as well important in increasing awareness of the structure, purpose and interaction of the local, regional and national CAC bodies.

National Objective #6

As a region, we incorporated the importance of addressing safe reintegration back into the community into our regional objectives and all CACs have this objective as a key focus. There are a number of ways in which CACs examine this process, and CAC minutes reflect numerous discussions about the issues surrounding integration. Included in these discussions are an examination of the difficulties of drug dependency, its impact on crime in the community and the CSC programs in place to address drug and alcohol addictions. Speakers have been invited to address community chaplaincy and Circles of Support and meetings with Inmate Committees have taken place to better understand their concerns and issues. Other discussions have focused on better understanding the restorative justice approach to criminal behaviour, examining the complexity of returning aging and ill offenders to the community and considering the unique problems faced by families of inmates. Finally, National Parole Board Hearings have been attended by members and many of the very successful halfway houses in the Pacific Region have been visited.

Some CACs have representatives of victims' groups as members and victims have been invited to speak at regional meetings to ensure that their position is taken into account when considering integration issues. Members of Fraser Valley Parole CAC continue to sit on an advisory board that examines the acceptability of offenders being considered for transfer to Sumas Community Correctional Centre to ensure that there is a community voice in the process. This year, Elbow Lake Minimum Institution has included CAC participation on their transfer

Regional Reports

Pacific Regional Report

board. There is a CAC position on the Exchange of Services Advisory Committee at Burnaby Correctional Centre for Women to enable an understanding of the federal women's issues regarding successful return to the community.

One of the key steps in successful reintegration is communicating to citizens the purpose of the correctional service, the importance of gradual re-entry to the community and the success rate that does occur. This is being addressed effectively by CACs as they have the knowledge to realize that without community understanding and support, recidivism increases. However, in the Fraser Valley in particular, it is a difficult message to sell, as reaction and emotion tend too often to override reality and reason with regards to criminal justice issues. Both CSC and CAC need to be more active in the future in educating the public.

Best Practices

1. Nanaimo Parole CAC has established a website through Malaspina University-College, where the Chairperson, John Anderson, is an instructor in the Criminology Department. It can be accessed at *http://web.mala.bc.ca/crim/cac/*.

2. Michael Gallagher, the Warden at William Head Institution, is very diligent at informing the CAC, both locally and regionally, and on a timely basis, about initiatives or policies that he feels should be addressed by citizens.

Regional Objectives for 2000–2001

1. To continue to address reintegration initiatives and results including:
   - becoming competent as to the understanding of programs available to inmates as well as to the complexity of reintegration;
   - conveying both the undertakings and complexity of reintegration to the community; and
   - continuing to ask questions of CSC and holding them accountable for programs and results.
2. To continue to increase awareness in regard to hospice/extended care needs in the prison system.
3. To continue to promote positive communication between CAC and Victims' organizations.
4. To increase public awareness of community responsibility in fostering capable, connected children and promoting crime prevention.
5. To foster improved communication between CAC and CSC staff.

Report from the Citizens' Advisory Committees' Chairs, Women's Institutions

Members

Patricia Cocksedge
CAC Regional Chair,
Pacific; CAC Representative, Exchange of Services Advisory Committee, Burnaby Correctional Centre for Women

Larry Kelly
CAC Chair,
Edmonton Institution for Women, Prairies

Barb DeWalt
A/Chair,
Okimaw Ohci Healing Lodge, Prairies

Konota Crane
CAC Member Representing Women at Regional Psychiatric Centre (RPC) and Saskatchewan Penitentiary, Prairies

Debbie Schlichter
CAC Chair,
Grand Valley Institution for Women (GVI), Ontario

David Holden
CAC liaison between GVI and Isabel McNeil House, Ontario

Maurice Lavallée
CAC Chair,
Joliette Institution for Women, Quebec

Anne Malick
CAC Chair,
Nova Institution for Women, Atlantic

The committee is pleased to welcome new members, Larry Kelly and Barb DeWalt who have replaced Joe Koopmans and Karen Bonesky respectively. Mr. Koopmans and Ms. Bonesky are dedicated CAC members whom we would like to thank for their time, energy and contributions vital to the establishment and continuance of this committee. We would also like to welcome Konota Crane, as she speaks to the issues of the women isolated in men's institutions.

Each Chairperson holds regularly scheduled meetings once a month with other CAC members, staff and offenders. In between meetings, we are often in the institution. As a group, we meet by teleconference six times a year and also participate in a workshop and discussion during the CAC National Conference, which is specifically oriented for members of this committee.

Focal Points During the Year

At the beginning of this year, the committee set two primary objectives for itself: to address the issue of housing of women in male institutions and to address the reintegration of women back into the community. Our thoughts and actions in these areas are outlined below, followed by comments on a few of the many other areas of consideration during our discussions.

1. The housing of women at male institutions

While our committee understands and appreciates the challenges related to the housing and perceived risks of high needs women, we are extremely concerned about, and remain opposed to, the placement of women in men's institutions. Limited programs and limited space are the antithesis of the philosophy espoused in "Creating Choices" (the 1990 report released by the Task Force on Federally Sentenced Women) and can be nothing else than detrimental to the health and progress of the women, and, in the long run, the health and safety of the community. At the 1999 CAC National Conference, we brought forward the following Resolution, which was unanimously supported by the CAC members.

Report from the Citizens' Advisory Committees' Chairs, Women's Institutions

"Whereas the isolation or segregation of women inmates is prejudicial to their rehabilitation and reintegration ...

... Therefore be it resolved that all federally sentenced women be incarcerated in institutions exclusively for women, and that the CCRA explicitly provide for this."

We support CSC's Intensive Intervention Strategy for women which will address housing for women with special needs and/or mental health problems and those classified as maximum security. According to the announced timeline, it will also see the closing of the women's units in men's institutions by September, 2001. It appears, however, that this will not include the Unit at the Regional Psychiatric Centre in the Prairie Region.

Related to this, we have expressed our concern with regard to the potential for the regional multi-level institutions to become mini P4Ws. A former Director General of Security stressed the need for clear distinctions in, for example, the policies, programs, auditing mechanisms and visiting procedures for the different security classifications at multi-level institutions. We will continue to monitor the development and implementation of this expanded concept.

2. The integration of women into the community

Our committee is concerned about the level of support for women in the community. At the CAC National Business Meeting in November 1999, our committee placed a Resolution on the floor stating: "Therefore be it resolved that the Correctional Service of Canada develop and implement a reintegration strategy specific to women offenders consistent with the Correctional Service of Canada's commitment to the philosophy of "Creating Choices". It was passed unanimously.

Recommendation 7 in *A Work in Progress: The Corrections and Conditional Release Act* states that: "The Sub-committee recommends that the Correctional Service of Canada increase its efforts in community programs and allocate more resources to them, in order to ensure that offenders on conditional release receive the support considered necessary for their successful reintegration into the community." Recommendation 10 speaks to the fact that the Auditor General does not address integration issues specific to women. We support the Government's response with regard to both the allocation of more funding to improve community-based programming for women and the request that the Auditor General consider evaluating the reintegration process for women. In the past there has not been an acceptable priority placed on women's integration needs and support. Our Committee feels that there is a direct relationship between resources and revocation, particularly for reasons other than a new offence. There has also been concern expressed regarding Aboriginal women forced into an urban setting on release. The Aboriginal healing model, followed at Okimaw Ohci, is not always available and the women often do not know how to connect with elders in urban centres.

The necessary attention given to the enhanced units has removed the focus from the minimum institutions for women. Isabel McNeil House in Kingston is the only federal minimum house for women. Burnaby Correctional Centre for Women in the Pacific Region has a 28 bed Open Living Unit situated beside the Secure Unit and the majority of those beds are for provincially-sentenced women. While we understand the high costs associated with small minimum facilities, we must also emphasize the different costs associated with the lack of gradual community integration opportunities – opportunities

Report from the Citizens' Advisory Committees' Chairs, Women's Institutions

which are provided for their male counterparts right across the country.

We do applaud CSC's approach in looking at the process of integration at the beginning of the sentence, *but* we also question how this can be done effectively at small units for women in men's institutions.

We think it is important to note that while the words 'integration' and 'reintegration' are used interchangeably, in our discussions we generally refer to the integration of women back into the community rather than the reintegration of the women. Our view is that many offenders have never been fully integrated members of society. We believe that the community needs to understand that it is not a question of integrated community members making a mistake, but that imprisonment is too often the result of marginalized individuals coming into conflict with the law as a result of a life style that is not always one of choice, but one of circumstance.

3. Other areas of consideration

a. Education. A number of issues were raised over the year, including the use of part-time retired teachers, the inadequate pay levels for teachers and staff retention. These factors may impact both the availability of people to assume the contracts and more significantly, the quality of the teacher hired which directly affects program quality. This, coupled with the lack of consistent standards across the country, concerns the committee, as does the availability and quality of programs for women incarcerated in male institutions.

At all institutions, there is a tremendous need for computers and computer training which could provide job opportunities for the women in the community. Burnaby Correctional Centre for Women (BCCW), a provincial institution housing federal women, contracts with Douglas College and stresses teacher-assisted learning augmented by computer-assisted learning.

b. Volunteers. Concerns in regard to the use of volunteers were raised during the year. It is felt that a more creative commitment to volunteers should be addressed. Some institutions have tended to use the volunteers as taxi drivers rather than involving them in program oriented escorts which would benefit both the volunteer and the offender. CSC needs to increase its comfort level with volunteers.

c. Mental health issues. Due to the high number of women with mental health issues, this is an ongoing concern, both in terms of housing and in the supports available to sustain them when they return to the community. For offenders with mental health issues, the movement between the community and the prison is too often equated to a revolving door. Both CACs and CSC need to do more liaising with the community in this regard, as this is an area where community agencies and related provincial ministries need to be more effective and pro-active.

Best Practices

This past year marked an important chapter in women's institutions in Canada – the closing of Prison for Women in Kingston. We appreciate the role that David Holden, Former CAC Chair at the Prison for Women played in the decision, announced by the Solicitor General on April 13, 2000, to advance the planned closing of the institution by 18 months.

Report from the Citizens' Advisory Committees' Chairs, Women's Institutions

d. Aging Offenders. Preliminary discussions have taken place regarding the inadequacy of facilities and programs at the regional facilities to accommodate aging offenders. The Committee will be looking more closely at this area in the coming year.

Objectives for 2000–2001

1. To observe the education opportunities for women in prison.
2. To continue to monitor reintegration, looking at the process from the beginning of sentence as well as at re-entry into the community.
3. To monitor mental health issues and strategies for more successful reintegration.
4. To address issues surrounding aging female offenders, including programs and health services to better meet their needs.

Conclusion

The issue of women in the prison system is a difficult one to address as the 'too few to count' view often has budgetary repercussions that are detrimental to both the women and the community. The backgrounds of the majority of women sentenced to prison indicate the dire need for a timely, effective, co-ordinated and well-resourced societal response to mental, physical and substance abuse. While the need for enhanced units at the regional centres has been accepted, the building of these houses simply ensures that there is a place for those women whose needs and issues have not been addressed by society in a preventative way. Unless the community addresses intervention, the new units will always have a steady supply of occupants.

Our committee is attempting to address these concerns by becoming as well informed as possible about women in the prison system. As one of our key roles as impartial observers, we advise CSC through our local meetings and national teleconferences. In addition, we liaise with the community to explain CSC's initiatives. Perhaps more importantly, we convey to the community the responsibility that society has to address the issue of girls at risk before they come into conflict with the law. When prevention fails, there needs to be community support for the women returning to the community, if integration is to be successful.

Over the year, we have valued the assistance of Jim Davidson, Director General of the Public Participation and Consultation Branch and Elizabeth Rothwell, Consultation Officer. We also appreciate the support and time offered by Nancy Stableforth, Deputy Commissioner for Women and the Wardens and staff at the regional women's centres.

Patricia Cocksedge

Patricia Cocksedge
National Executive Member
Responsible for Federally
Sentenced Women's Issues

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

During the fall of 1999, Citizens' Advisory Committees across Canada were asked to develop resolutions on issues pertaining to the administration of CSC or CAC. These resolutions were then voted on at the regional level. The successful resolutions were then presented nationally and voted on at the CAC National Business Meeting, which took place immediately proceeding the November Moncton Conference. These were presented to the Commissioner as recommendations via the 1998–1999 annual report to which the Commissioner formally responded. These recommendations, however, are not representative of established policy.

The following are the resolutions that were determined by the CAC voting delegates to be of national importance:

1. RESOLUTION RE:*CONSULTATION ON NATIONAL/REGIONAL/LOCAL POLICIES AND PLANS*

WHEREAS the Policy Objective of Commissioner's Directive 023 (Citizens' Advisory Committees) is "to ensure citizens are consulted in the development and implementation of policies and programs relating to offenders..."; and

WHEREAS one of the roles of Citizens' Advisory Committees is to "assist and advise the Director, as required, in commenting on the development of national and regional policies and plans"; and

WHEREAS section 5.d.(2) of Commissioner's Directive 200 (Corporate Policy Framework) states that "Policy development shall be based on timely consultation with all those affected by the policy";

THEREFORE BE IT RESOLVED *that a commitment be made to meaningful consultation between CSC and CAC prior to implementation, on national, regional and local policies and plans which directly impact on the local institution or parole office and on the community in which it is located. This is for the purpose of addressing potential community concerns and issues to ensure that Citizens' Advisory Committees can effectively "assist and advise the Director in implementing national, regional and local policies and plans, with particular reference to community-related policies and plans." (CD 023, section 10.b.)*

2. RESOLUTION RE:*THE SPONSORSHIP OF A THEME WEEK FOR CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES ACROSS CANADA*

WHEREAS the Citizens' Advisory Committee National Executive has expressed the objective of ensuring Citizens' Advisory Committees increase their visibility and accessibility in local communities, through the use of public forums and engagements, ensuring that members are viewed as informed, reliable, and impartial observers of the Correctional Service of Canada; and

WHEREAS Citizens' Advisory Committees maintain a goal to serve as a communication link with the community by actively interacting with the staff of the Correctional Service of Canada, the public and offenders;

THEREFORE BE IT RESOLVED *that the Correctional Service of Canada and the Citizens' Advisory Committee National Executive sponsor an Awareness Week for CACs across Canada to gain publicity nationally for CAC and thereby provide an opportunity for committees to seek out local community groups for speaking engagements.*

3. RESOLUTION RE:*ENHANCED CARE OF AGING AND DISABLED OFFENDERS*

WHEREAS populations of all security levels of Federal penitentiaries reflect an increase in recent years in the number of offenders reaching senior years; and

WHEREAS populations of all security levels of

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

Federal penitentiaries may include offenders who suffer various forms of physical handicap; and

WHEREAS Citizens' Advisory Committees are mandated to ensure that all offenders are afforded equitable treatment within the prison populations, to the extent possible;

THEREFORE BE IT RESOLVED *that all Citizens' Advisory Committees, in close cooperation with CSC Management, direct their attention in the months and years ahead to the particular physical and social needs of offenders who experience limitation in their activities due to the condition of aging, disability or serious illness.*

4. RESOLUTION RE: *ILLICIT DRUG USE IN INSTITUTIONS*

CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES OFFER THE FOLLOWING COMMENTS:

We will vigorously support any CSC initiative to better control the introduction and use of illicit drugs in any facility under the jurisdiction of CSC.

We would welcome any review of current CSC drug policies and procedures and suggest that such a review might benefit by redirecting some of the current focus from the criminal justice system to the associated social and health issues.

We believe that the community at large should be made more aware of the CSC initiatives in the area of controlling the use of illicit drugs in Federal institutions. It is within CAC's mandate, in cooperation with CSC, to initiate community dialogue.

THEREFORE BE IT RESOLVED *that Citizens' Advisory Committees urge the Correctional Service of Canada, as a matter of priority, to:*

I. Initiate an immediate review of current CSC substance abuse policies and procedures, which include a greater focus on the health and social aspects of illicit drug, use;

II. Support Citizens' Advisory Committees in developing ways and means of facilitating open dialogue with community groups and inmate groups for the purpose of providing timely information regarding the security and program initiatives that CSC has in place to combat introduction and use of illicit drugs in institutions. Furthermore input as to how this problem might be dealt with more effectively should be sought from leaders within the community.

5. RESOLUTION RE: *TEMPORARY VOLUNTARY REASSIGNMENT OF WORK FOR PREGNANT WOMEN WORKING IN PRISON ENVIRONMENTS*

Having read the document on pregnant women working in prison environments, prepared by local 10180 at Joliette Institution for women, and having engaged in lengthy discussion with regards to this issue, Citizens' Advisory Committees make the following recommendation:

WHEREAS women working in a prison environment experience danger, potential risk, and fear for their child; and

WHEREAS the difference between the provisions applicable to pregnant women working under federal jurisdiction at a federal institution and those applicable to pregnant women (nurses, officers, etc) working under provincial jurisdiction in a federal institution is unfair;

THEREFORE BE IT RESOLVED *that the Correctional Service of Canada apply its guiding principles and strategic objectives, as expressed in the five core values of its Mission, and allow pregnant women working in institutions under federal jurisdiction to take temporary voluntary reassignment of work with salary so that they may live without unnecessary risk and complete their pregnancies.*

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

6. RESOLUTION RE: *WOMEN INCARCERATED IN MALE INSTITUTIONS*

BACKGROUND:

WHEREAS the isolation or segregation of women inmates is prejudicial to their rehabilitation and reintegration,

THEREFORE BE IT RESOLVED *that all federally sentenced women be incarcerated in institutions exclusively for women, and that the CCRA explicitly provide for this.*

7. RESOLUTION RE: *MAINTAINING THE INDEPENDENCE OF CITIZENS' ADVISORY COMMITTEES*

WHEREAS the responsibilities of an escort require taking sides; and

WHEREAS persons providing escort services are identified by clients and the community as a partner, supporter and friend of the inmate; and

WHEREAS the by-laws governing the CACs specify that CSC employees and persons working for the CSC on contract cannot be members of a CAC; and

WHEREAS the responsibilities of a volunteer providing services directly to inmates require taking sides; and

WHEREAS the CACs must be objective and independent; and

WHEREAS any perception of bias and/or conflict of interest will taint not only the individual serving as an escort or as a contract worker or volunteer providing services directly to inmates, but also all CACs; and

WHEREAS it is vital that CACs not only be independent and objective, but also be seen to be independent and objective at all times; and

WHEREAS CAC members are independent and impartial representatives of the Canadian public, and are familiar with the federal correctional process, we suggest that they be appointed as members of boards of inquiry at both the regional and national levels;

THEREFORE BE IT RESOLVED *that members of Citizens' Advisory Committees not serve as escorts, not provide programs and regular services directly as volunteers, and not be employed by the CSC as contractors with the exception of CSC Investigations and Board of Investigations.*

8. RESOLUTION RE: *EDUCATION OF JUDGES, CROWN ATTORNEYS, DEFENCE LAWYERS AND PROBATION OFFICERS THROUGH VISITS TO INSTITUTIONS AND TRAINING/INFORMATION SESSIONS*

WHEREAS individuals are being sentenced, and people working in the justice system are assuming the availability of services from the CSC; and

WHEREAS these assumptions may affect the sentence; and

WHEREAS individuals may have to serve a longer sentence, or a sentence in a federal institution, because people working in the justice system lack information; and

WHEREAS the mission of the Citizens' Advisory Committees suggests that the CACs contribute to increasing the quality of the correctional process; and

WHEREAS the CACs liaise between the CSC, inmates and communities;

THEREFORE BE IT RESOLVED *that the Citizens' Advisory Committees, in partnership with the Correctional Service of Canada, help educate judges, Crown attorneys, defence lawyers, probation officers and politicians through visits to institutions and training/information sessions.*

Citizens' Advisory Committees' National Resolutions

9. RESOLUTION RE: *REINTEGRATION OF FEDERALLY SENTENCED WOMEN*

WHERAS the Correctional Service of Canada accepted "Creating Choices" as the model for its strategy for dealing with women offenders; and

WHEREAS the Correctional Service of Canada has consistently recognized that reintegration of women offenders into society is premised on "low risk/high needs"; and

WHEREAS the Correctional Service of Canada has consistently recognized that reintegration strategy for women offenders must be distinct from the strategy for male offenders; and

WHEREAS the process of reintegration of women into the community after sentence is as integral a component of a correctional strategy as the sentencing of women to correctional facilities; and

WHEREAS regional women's facilities have been opened since 1996 and women offenders are faced with reintegration challenges on an ongoing basis; and

WHEREAS the Correctional Service of Canada did not, at the time of the establishment of the regional women facilities, have in place a reintegration strategy unique to women offenders; and

THEREFORE BE IT RESOLVED *that the Correctional Service of Canada develop and implement a reintegration strategy specific to women offenders consistent with the Correctional Service of Canada's commitment to the philosophy of "Creating Choices."*

10. BE IT RESOLVED *that a member of the National Executive of CAC in addition to their general duties as a member of the Executive be charged with specific responsibility for women offender issues.*

Memories of 1999–2000

National Citizens' Advisory Committee Conference Montreal, Quebec – November 3–5, 2000

Award of Appreciation
Audrey Howarth, CAC member, Ontario Region, and Richard Watkins, CSC Deputy Commissioner, Quebec Region

CSC Deputy Commissioner, Quebec Region and, José Gariépy CAC Regional Chair, Quebec Region.

Breakout Session

Breakout Session

The signing of the CAC Mission Statement, Senior Management Meeting, November 2000

Left to right: Jim Davidson, National CAC Co-ordinator, CSC; Tim Farr, Assistant Commissioner, Communications and Consultation; CSC; Frank Purvis, CAC Regional Chair, Ontario; CSC Commissioner Lucie McClung; Hema Chopra, CAC Regional Vice-Chair, Atlantic; José Gariépy, CAC Regional Chair, Quebec; Ron Warder, CAC National Chair; Patricia Cocksedge, CAC Regional Chair, Pacific; Sean Taylor, CAC Regional Chair, Prairies.

RAPPORT ANNUEL 1999-2000

COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS

au sein du Service correctionnel du Canada

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Canada

Rapport annuel des Comités consultatifs de citoyens de 1999–2000

Table des matières

Mission 4
Message du président 5
Mot du directeur général 7
Rôle des Comités consultatifs de citoyens 8
Les origines des CCC 9
La structure organisationnelle des CCC 11
Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens 12
Rapport du Comité national de direction 13
Rapports régionaux 14
- Région de l'Atlantique 14
- Région du Québec 18
- Région de l'Ontario 21
- Région des Prairies 25
- Région du Pacifique 30

Rapport des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes 36
Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens 40

Comité de rédaction

Shari Kulik, Engagement des citoyens et des initiatives communautaires, Secteur de l'engagement communautaire, Service correctionnel du Canada (SCC)

Ron Warder, président national, Comités consultatifs de citoyens (CCC)

Charles Emmrys, président, CCC de la région de l'Atlantique

José Gariépy, président, CCC de la région du Québec

Maurice Lavallée, président, CCC de la région du Québec

Frank Purvis, président, CCC de la région de l'Ontario

Sean Taylor, président, CCC de la région des Prairies

Patricia Cocksedge, présidente, CCC de la région du Pacifique

Jim Davidson, ancien coordonnateur national, Direction de la consultation et de la participation du public, SCC

Christine Cloutier, directrice générale, Direction de l'engagement des citoyens et des initiatives communautaires, SCC

Helen Friel, directrice, Division de l'engagement des citoyens, SCC

Chantal Albert, coordonnatrice régionale, Atlantique, SCC

Sylvie Brunet-Lusignan, coordonnatrice régionale, Québec, SCC

Francine Dufresne, coordonnatrice régionale, Québec, SCC

Theresa Westfall, coordonnatrice régionale, Ontario, SCC

Diane Russon, coordonnatrice régionale, Ontario, SCC

Lyn Young, coordonnatrice régionale, Prairies, SCC

Tanis Kinney, coordonnatrice régionale, Pacifique, SCC

Pour obtenir des exemplaires additionnels, veuillez communiquer avec :

Service correctionnel du Canada

Direction de l'engagement des citoyens et des initiatives communautaires

Secteur de l'engagement communautaire
340, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9

Tél. : (613) 996-8140
Fax : (613) 947-7320

ISBN: 0-662-65970-8
CATALOGUE NO. JS81-7/2000

MISSION

Mission des Comités consultatifs de citoyens

Par leur participation bénévole au processus correctionnel fédéral canadien, les Comités consultatifs de citoyens contribuent à la protection de la société. En effet, grâce aux liens étroits qu'ils entretiennent avec le personnel du Service correctionnel du Canada, le public et les délinquants, ainsi qu'aux recommandations et conseils impartiaux qu'ils donnent, ils contribuent de cette façon à accroître la qualité du processus correctionnel.

Énoncé de mission du Service correctionnel du Canada

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Message du président

C'est avec un immense sentiment de fierté que, ces trois dernières années, j'ai présidé les Comités consultatifs de citoyens. En m'entretenant avec les membres des CCC disséminés un peu partout au Canada, je suis toujours impressionné par le dévouement des personnes qui se mettent bénévolement au service de leurs collectivités. Je dois aussi saluer l'ouverture d'esprit remarquable dont fait preuve le Service correctionnel du Canada envers le public au moyen des CCC. Le point de vue que j'exprime ici est celui d'un ancien maire d'une municipalité, devenu depuis lors directeur d'école dans le système scolaire public.

Le type d'engagement public adopté par les CCC est effectivement tout à fait unique. Peu d'établissements publics se livrent avec autant de transparence à l'œil scrutateur du public que ne le fait le Service correctionnel du Canada au moyen des CCC. Ce type d'accès n'existe ni dans le système scolaire, ni dans la police, ni à la défense nationale ni dans les tribunaux. Je mets au défi le lecteur de trouver un organisme public ou privé qui comprend un groupe de citoyens non rémunérés nommés à titre d'observateurs qui puisse avoir autant accès, soit 24 heures par jour, sept jours par semaine, au système correctionnel que les CCC. Ce type d'engagement civique dont fait preuve le Service correctionnel du Canada est exemplaire. Peu de Canadiennes et de Canadiens connaissent l'existence des CCC. Je sais, pour l'avoir constaté, qu'une fois averti de leur existence, le public se sent rassuré que les CCC représentent les intérêts de la collectivité. Le SCC et les CCC devraient s'efforcer de sensibiliser le public au point où celui-ci devienne tout aussi conscient de l'existence des CCC qu'il l'est de l'existence d'autres organismes civiques représentatifs, comme les commissions de police.

Le Comité national de direction cherche, depuis qu'il a été créé, à mieux faire comprendre le rôle et les fonctions des CCC, non seulement auprès des cadres supérieurs, mais également auprès des membres des CCC. À mon avis, depuis près de 25 ans que ces comités existent, certains ont encore du mal à saisir ce que sont les CCC ainsi que la nature des rapports qui devraient exister entre les CCC et le SCC. Bien que notre mandat soit clair et net sur papier, il n'est pas toujours bien compris dans l'exercice de nos activités quotidiennes.

Pour que ce système donne de bons résultats, la collaboration et la confiance entre le SCC et les CCC doivent être à toute épreuve. Sur l'ensemble du territoire, les exemples de tâches effectuées avec efficacité pour le plus grand bien des délinquants, du personnel et de la collectivité ne manquent pas. Il faut des années pour développer ce solide esprit de collaboration qui passe par une compréhension claire et nette des rôles et des attentes de chacun et qui est ancré dans la manière dont nous réglons les différences qui surviennent. Cet esprit de collaboration, et la confiance qui en découle, ont été quelque peu malmenés cette année en raison des effets de certaines décisions budgétaires difficiles auxquelles le Service correctionnel du Canada a dû faire face. La diminution de certaines ressources financières et humaines a amené certains CCC à douter de la valeur de leur travail aux yeux du SCC. Le Comité national de direction a pour objectif de favoriser la compréhension et d'établir des structures qui assurent une plus grande uniformité dans le pays sur la manière dont les CCC fonctionnent et dont le SCC apporte son concours aux CCC pour qu'ils puissent remplir leur mandat.

Message du président

Notre nouvelle commissaire, Lucie McClung, a indiqué clairement que le Service correctionnel du Canada continuerait de valoriser les CCC. Elle a renouvelé cet engagement en signant l'énoncé de mission des CCC avec moi et les mesures qu'elle a prises depuis sa nomination n'ont fait que renforcer ce message. Parallèlement, le sous-comité parlementaire chargé d'étudier la *Loi sur le service correctionnel et la libération sous condition* (LSCLC) a reconnu la valeur des CCC en recommandant qu'ils soient intégrés à la loi et non aux règlements d'application.

Cette année, le Comité national de direction a bénéficié du concours de Jim Davidson, directeur général, Direction de la sensibilisation et de la consultation du public, Secteur des communications et de la consultation, et de celui de son personnel : Elizabeth Rothwell, Joanne Roy, Shari Kulik, Julie Fournier, Joanne Gallant, Maggie Pocock et Troy Demers. Leur dévouement constant et l'aide professionnelle apportée au Comité national de direction des CCC sont très appréciés par l'ensemble des membres de CCC.

Je voudrais remercier Robert Hallihan, qui a succédé à Luc Doucet, de sa contribution à titre de président par intérim du Comité de direction de la région de l'Atlantique. L'aide qu'il a apportée au Comité national de direction a été très appréciée de ses collègues. Un peu plus tard dans l'année, nous avons accueilli Charles Emmrys, qui est devenu le nouveau président élu pour la région de l'Atlantique.

Cette année, les CCC s'attacheront à développer leur rôle d'observateur impartial. Parallèlement, le Comité national de direction collaborera avec le Service correctionnel en vue de formuler de meilleurs processus de consultation. Nous continuerons aussi d'améliorer l'excellent esprit de collaboration qui nous unit au Service correctionnel du Canada pour pouvoir servir au mieux les intérêts de nos collectivités.

Ron Warder
Président du Comité national de direction des comités consultatifs de citoyens

Mot du directeur général

En me penchant sur les réalisations des comités consultatifs de citoyens cette année et sur les défis à venir, je suis à la fois impressionné par les progrès accomplis et stimulé par la capacité des membres de ces comités et des comités eux-mêmes de s'atteler à la tâche qui les attend.

Notre commissaire, Lucie McClung, tient à renforcer la participation des citoyens à la prestation des services correctionnels, ce qui explique sa décision de créer le nouveau Secteur de l'engagement communautaire dirigé par Pierre Allard. Comme vous le savez, la coordination des CCC au nom du SCC a été confiée à une personne qui possède la vision et l'expérience nécessaires pour que, en collaboration avec vous, les citoyens aient davantage leur mot à dire dans le domaine des activités et de la politique propres au Service correctionnel du Canada. Je sais que vous vous joindrez tous à moi pour souhaiter la bienvenue à Pierre Allard qui sera chargé, sous la direction de la commissaire du Service correctionnel du Canada, de coordonner le partenariat établi entre le SCC et les Comités consultatifs de citoyens.

Les Comités consultatifs de citoyens représentent une initiative mobilisatrice qui fait la réputation du Service correctionnel du Canada tant au Canada qu'à l'étranger. Je suis très fier d'avoir participé à la création et aux réalisations de ces comités. On le constate un peu partout dans le pays, ces comités sont d'un précieux concours, puisqu'ils aident le Service correctionnel du Canada à viser l'excellence en favorisant l'engagement des citoyens et en assurant une meilleure liaison avec nos collectivités, liaison devenue urgente.

J'ai noué de nombreuses amitiés au sein de ces comités et j'espère les conserver. Même si je ne suis plus coordonnateur national du programme, je défendrai toujours la cause des Comités consultatifs de citoyens ainsi que le travail que vous faites. Je suis ravi de la nomination de Pierre Allard, car je le connais depuis de nombreuses années et je suis convaincu que, sous sa direction, le programme continuera de se développer.

Je puis assurer de mon éternelle reconnaissance les commissaires, précédents et actuels, qui m'ont donné l'occasion de travailler avec vous et de diriger le programme au nom du Service correctionnel du Canada. Je suis également reconnaissant aux membres antérieurs et actuels du Comité national de direction, chacun d'entre eux ayant consacré une partie importante de son temps et de son énergie à concrétiser la vision formulée : Ron Warder, président national et les présidents régionaux, Patricia Cocksedge, Sean Taylor, Frank Purvis, Maurice Lavallée et Charles Emmrys. Au cours de la dernière année, les Comités consultatifs de citoyens ont été dirigés et épaulés par un Comité national de direction dédié et exceptionnel. Jamais les membres des comités n'ont été aussi enthousiastes et aussi déterminés qu'ils ne le sont actuellement au Canada.

Jim Davidson
Directeur général (jusqu'en mars 2001)
Direction de la consultation et de la participation du public

Rôle des Comités consultatifs de citoyens

Une grande partie de la crainte éprouvée par le grand public provient de son ignorance de ce qui se passe derrière les hauts murs des prisons. Ces établissements servent à l'incarcération des délinquants, mais ils découragent aussi les citoyens de participer à la vie des établissements et les détenus de prendre part aux activités du monde extérieur.

Rapport MacGuigan, 1977, p. 139

Réellement intéressés à contribuer de manière positive au processus correctionnel, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) permettent à la collectivité d'être représentée auprès du Service correctionnel du Canada (SCC) et de dire ce qu'elle pense des principales interventions de ce dernier.

Le Service correctionnel du Canada estime que le rôle que jouent ces comités consultatifs communautaires dans chaque milieu l'incite à faire lui-même preuve d'intégrité et de transparence. Les organismes et les programmes correctionnels sont étroitement liés à la vie de la collectivité et ne peuvent exister en vase clos.

Compte tenu de leur mission, et étant composés de bénévoles qui sont représentatifs de la collectivité, les Comités consultatifs de citoyens jouent trois rôles principaux :

Conseils – Les comités consultatifs de citoyens donnent des conseils impartiaux aux gestionnaires du SCC sur le fonctionnement des installations correctionnelles et sur l'incidence de ces installations sur les collectivités avoisinantes. Les membres des comités consultatifs de citoyens s'acquittent de ce rôle en visitant fréquemment des installations correctionnelles et rencontrent fréquemment des délinquants, des représentants syndicaux locaux et les fonctionnaires du SCC. Les comités consultatifs de citoyens donnent des conseils également aux gestionnaires locaux, régionaux et nationaux du SCC dans le but d'aider au développement global des installations et des programmes correctionnels, et ils offrent leurs conseils sur l'incidence de ces développements sur la collectivité.

Observateurs impartiaux – Ils agissent en tant qu'observateurs impartiaux du déroulement des opérations quotidiennes du Service correctionnel du Canada. Ils aident le SCC à évaluer et à exercer un suivi sur la prestation des soins, sur la surveillance et sur les programmes pour les délinquants, conformément aux valeurs énoncées, aux lois, aux règlements et aux procédures tels que la Mission du SCC et la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMC). Les comités consultatifs de citoyens jouent aussi le rôle d'observateurs indépendants lorsque surgissent des troubles en établissement. Ceci témoigne de l'engagement du SCC en terme d'ouverture, d'intégrité et d'imputabilité.

Liaison – En servant de liaison entre les collectivités et le SCC, les comités consultatifs de citoyens renseignent le public sur le SCC, abordent des préoccupations du public et suscitent l'appui au processus correctionnel. Ils apportent aussi à la gestion, tant en établissement que dans la collectivité, un point de vue communautaire sur les décisions touchant les établissements, les opérations et les politiques. Les comités consultatifs de citoyens renseignent la collectivité environnante sur les objectifs et les programmes correctionnels, élaborent et actualisent des moyens d'améliorer la communication avec la collectivité environnante, et encouragent, de façon générale, la participation du public au processus correctionnel.

Les origines des CCC

Depuis qu'ils ont été mis sur pied en 1965, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) représentent l'intérêt des citoyens en contribuant à la qualité du service correctionnel fédéral et de ses programmes.

Les citoyens ont commencé à participer au processus correctionnel au début des années 1960, lorsque certains établissements fédéraux ont mis sur pied des comités de citoyens devant s'occuper de problèmes précis. À la même époque, le commissaire Allan McLeod (1960—1970), dans une directive du commissaire, avait recommandé de façon générale une plus grande participation des citoyens dans le cadre des CCC. Les premiers établissements à avoir mis sur pied des comités sont le camp de correction Beaver Creek en Ontario, le pénitencier de la Saskatchewan et l'établissement Matsqui en Colombie-Britannique.

L'élargissement des activités des CCC à l'échelle nationale a été lancé par la publication, en 1977, du Rapport à la Chambre du Sous-comité sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada (connu sous le nom de Rapport MacGuigan). Les auteurs de l'étude, qui faisait suite à des troubles sérieux survenus dans plusieurs établissements, ont affirmé la nécessité de faire intervenir des représentants des citoyens pour qu'ils observent et évaluent les politiques et les procédures correctionnelles.

Les auteurs du rapport recommandaient qu'un CCC soit établi dans chacun des établissements carcéraux (recommandation n° 49), et faisaient remarquer que les organismes correctionnels avaient toujours fonctionné dans l'isolement et que le grand public n'avait jamais été bien informé sur le système correctionnel ni sur le système de justice pénale. Le rapport décrivait ainsi l'apport des CCC au système correctionnel :

Quand ils sont bien structurés, les comités consultatifs de citoyens sont réellement utiles au Service canadien des pénitenciers (maintenant appelé Service correctionnel du Canada), car ils renseignent la population sur les réalités de la vie carcérale et aident le Service à prendre conscience de ses points faibles. [...] En résumé, le comité consultatif de citoyens aide le directeur de chaque établissement à organiser ses programmes à l'intérieur et à l'extérieur du pénitencier; en consultation avec les cadres supérieurs et les membres des comités de détenus, il aide le directeur à évaluer l'importance et la nature des activités requises.

Rapport MacGuigan, 1977, p. 139, 141

La première conférence nationale sur les CCC a eu lieu en 1978 à Ottawa. Puis, en 1979, la nécessité d'élaborer un plan national qui aurait des répercussions importantes à tous les niveaux du Service correctionnel du Canada (SCC) s'est imposée, et l'on a alors constitué le premier Comité national de direction. En 1980, lors de la troisième conférence nationale, les représentants des cinq régions du SCC ont établi une organisation nationale et des statuts qui renfermaient le premier énoncé de principes et les objectifs clairement établis des CCC.

Depuis la publication de l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada en 1989, les CCC et le SCC ont consolidé leur partenariat. Cette collaboration s'est vue renforcée dans la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (1992), qui prévoit que le Service doit faciliter « la participation du public aux questions relatives à ses activités ».

À la suite du Rapport du Sous-comité sur la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et de la réponse ultérieure du gouvernement en octobre 2000, il existe

Les origines des CCC

maintenant une exigence législative selon laquelle un CCC doit être rattaché à chaque établissement et bureau de libération conditionnelle au Canada. Cette exigence renforce le défi existant qu'avait lancé en 1999 l'ancien commissaire, M. Ole Ingstrup, à la suite de la 15e Conférence nationale des CCC.

En août 1998, les Comités consultatifs de citoyens se sont distingués au niveau international en remportant le prix Chapter de l'American Correctional Association dans la catégorie de la sensibilisation du public en reconnaissance de pratiques exemplaires et de l'excellence dans les services correctionnels. Le prix Chapter est la plus haute distinction décernée par l'organisme.

En janvier 2000, le Bureau du Conseil privé a reconnu que les Comités consultatifs de citoyens comptaient parmi les pratiques exemplaires de la fonction publique canadienne.

En mai 2000, l'International Association for Public Participation a décerné au Service correctionnel du Canada le prix « Organization of the Year » en grande partie grâce à son programme des Comités consultatifs de citoyens.

Au fil des ans, les Comités consultatifs de citoyens ont fait une contribution importante à la qualité du système correctionnel et ont permis au Service correctionnel du Canada de fonctionner de manière efficace et transparente. En ce moment, environ 500 citoyens et citoyennes œuvrent au sein de quelque 75 CCC dans les différentes régions du Canada. Le rôle et l'importance des CCC au sein du système correctionnel du Canada ne cessent de s'accroître. S'ils continuent de bénéficier du soutien du public et du Service, les CCC maintiendront leur apport précieux à la sécurité des Canadiens.

La structure organisationnelle des CCC

Comités locaux

Les comités locaux et leur contribution aux installations qu'ils desservent restent l'élément fondamental d'un réseau efficace de citoyens bénévoles.

Les comités locaux sont normalement composés d'au moins cinq membres qui sont nommés par le sous-commissaire de la région. Tous les établissements et les bureaux de libération conditionnelle du Service correctionnel du Canada (SCC) doivent maintenant créer un Comité consultatif de citoyens (CCC), et les travaux en vue de respecter cette obligation sont déjà en cours. C'est aux directeurs des établissements et aux directeurs des bureaux de libération conditionnelle qu'incombe la responsabilité de constituer les CCC et de voir à leur efficacité.

Les comités locaux se réunissent environ une fois par mois. On leur conseille vivement de tenir ces réunions dans l'installation représentée, afin que leurs membres puissent se familiariser avec l'établissement ou le bureau de libération conditionnelle en question et accroître leur visibilité auprès des délinquants et du personnel.

Comités régionaux

Le président de chaque CCC (ou son délégué) est membre du Comité régional de direction de chaque région administrative du SCC (Pacifique, Prairies, Ontario, Québec et Atlantique).

La responsabilité d'administrer le CCC régional incombe au président régional, ainsi qu'au coordonnateur des CCC de chaque administration régionale du SCC. Les comités régionaux de direction conseillent les sous-commissaires régionaux et leur personnel en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes du SCC à l'échelon régional.

Comité national de direction

Le Comité national de direction a pour mandat de coordonner les activités de tous les CCC au pays. Il présente au commissaire du SCC les recommandations des comités régionaux et locaux sur les politiques et les programmes du SCC en déposant un rapport annuel et en établissant des contacts permanents.

Le président de chaque Comité régional de direction est membre d'office du Comité national de direction. Les membres de ce dernier élisent un président tous les deux ans et se réunissent quatre fois par année. S'ajoutent également les téléconférences tenues une fois par mois et des communications par courrier électronique, grâce auxquelles une grande partie du travail peut être effectuée entre les réunions.

Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens

À l'automne 1998, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) se sont fixés six objectifs nationaux qui, en orientant le travail des comités, devraient permettre d'en accroître l'efficacité. En novembre 1998, les CCC se sont réunis à Victoria, en Colombie-Britannique, dans le but d'élaborer des plans pour réaliser les objectifs nationaux. Le rapport de cette année fait état des progrès accomplis par chaque région en relation avec chacun de ces six domaines d'activités.

Le Comité national de direction croit que les objectifs suivants devraient constituer des priorités pour tous les Comités consultatifs de citoyens et qu'ils devraient être réalisés conjointement avec les comités régionaux de direction :

1. Veiller à ce que tous les Comités consultatifs de citoyens accomplissent effectivement leur mission en faisant en sorte que chaque comité examine les responsabilités et les paramètres relatifs au mandat des CCC et que tous les membres aient facilement accès à la version révisée du manuel d'orientation et à des brochures de promotion des CCC.
2. S'assurer que tous les CCC locaux répondent aux normes établies en ce qui concerne les membres actifs en encourageant le Service correctionnel du Canada à élaborer et à mettre en œuvre, après consultation auprès des CCC locaux, un plan de recrutement efficace pour les nouveaux membres des CCC.
3. Voir à ce que tous les Comités consultatifs de citoyens, afin de remplir leur rôle et d'atteindre leurs objectifs, mettent en application un plan continu d'orientation et de formation où l'accent sera mis plus particulièrement sur les questions relatives aux droits de la personne qui concernent les détenus, le personnel et le public.
4. Faire en sorte que les Comités consultatifs de citoyens accroissent leur visibilité et leur accessibilité au sein des collectivités locales, au moyen de séances de consultation publique et d'information, en veillant à ce que les membres des CCC soient perçus comme des observateurs bien informés, dignes de confiance et impartiaux du Service correctionnel du Canada.
5. Veiller à ce que tous les CCC définissent clairement leurs rôles et leurs objectifs à l'échelle locale et à ce qu'ils travaillent de concert avec les directeurs d'établissement et les directeurs de district à établir les attentes réciproques et le degré requis de soutien administratif.
6. S'assurer que tous les CCC locaux sont sensibilisés et participent davantage aux activités qui appuient les efforts du Service correctionnel du Canada en matière de réinsertion sociale.

Rapport du Comité national de direction

Le Comité national de direction des CCC de 1999—2000 a notamment pour responsabilité de faciliter l'atteinte des objectifs nationaux des CCC dans chacune des cinq régions : le Pacifique, les Prairies, l'Ontario, le Québec et l'Atlantique. En plus de s'acquitter de ce rôle important, le Comité national de direction est intervenu sur plusieurs fronts et a participé à de nombreuses initiatives.

Voici la liste des membres du Comité national de direction en 1999—2000 et de leurs fonctions particulières :

- Ron Warder, président national
- José Gariépy, région du Québec, vice-président
- Charles Emmrys, région de l'Atlantique, Questions relatives à la santé des détenus
- Frank Purvis, région de l'Ontario, Élaboration des politiques et des procédures
- Sean Taylor, région des Prairies, Questions relatives aux Autochtones
- Patricia Cocksedge, région du Pacifique, Questions relatives aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral

Parmi les activités effectuées par le Comité national de direction l'année dernière, mentionnons :

- Publication et diffusion de notre deuxième rapport annuel national des CCC au commissaire
- Conférence nationale annuelle et séance de travail des CCC à Moncton, en 1999
- Mise en œuvre des résolutions prises à la séance de travail nationale
- Planification de la conférence nationale annuelle à Montréal en novembre 2000
- Poursuite de l'élaboration d'un manuel d'orientation et de formation à l'intention des membres des CCC
- Révision de la directive du commissaire nº 023 (Comités consultatifs de citoyens)
- Élaboration et définition du rôle d'observateur impartial
- Élargissement des CCC et de leur composition : recrutement (dont la mise à jour du dépliant sur les CCC), maintien des effectifs et reconnaissance
- Examen et révision du Manuel de ressources des CCC
- Liaison avec le Comité consultatif ethnoculturel national
- Communication et entraide entre les CCC et le SCC
- Poursuite des travaux du Sous-comité des CCC rattachés aux établissements pour femmes purgeant une peine de ressort fédéral
- Élaboration d'un cadre des politiques et de la consultation
- Exposé à l'occasion de la réunion de la gestion supérieure du SCC
- Contacts permanents avec le ministre et le commissaire du Service correctionnel du Canada

Cette année, le Comité national de direction s'attachera à développer davantage les processus de consultation et de concertation et procédera à un examen complet du Manuel de ressources des CCC, qui sera redistribué. Nous poursuivrons l'élaboration d'un programme d'orientation et de formation à l'intention des membres des CCC. Nous nous préparerons aussi pour notre 17e conférence nationale qui aura lieu en novembre 2001.

Les membres du Comité national de direction des CCC pour l'année 2000—2001 sont les suivants :

- Ron Warder, président national
- Dr Charles Emmrys, région de l'Atlantique, vice-président
- Maurice Lavallée, région du Québec
- Frank Purvis, région de l'Ontario
- Sean Taylor, région des Prairies
- Patricia Cocksedge, région du Pacifique

Rapport régional

Région de l'Atlantique

« Les membres des Comités consultatifs de citoyens de la région de l'Atlantique se sont distingués cette année en adoptant des mesures novatrices visant à favoriser la participation du public aux structures gouvernementales fédérales. Cette tradition s'est poursuivie en 1999–2000, les comités ayant fait preuve d'ingéniosité et de créativité dans leur travail de conseillers et d'agents de liaison civique auprès de la collectivité. »

Charles Emmrys,
président régional des CCC
(depuis mai 2000)

« Le dévouement des membres des Comités consultatifs de citoyens de la région de l'Atlantique est digne de louanges. Ces personnes s'efforcent d'améliorer le rôle des CCC tant à l'échelle nationale que régionale, notamment en acceptant de relever le défi national qui consiste à refondre le manuel de formation à l'intention des nouveaux membres et en continuant à trouver des occasions de sensibiliser le public au rôle des CCC. Un simple merci est insuffisant! »

Chantal Albert,
coordonnatrice régionale, SCC—CCC

Comité régional de direction – Atlantique

Luc Doucet, président régional et président, pénitencier de Dorchester (jusqu'en décembre 1999)

Bob Hallihan, président régional (de décembre 1999 à mai 2000); président, établissement de l'Atlantique

Charles Emmrys, président, pénitencier de Dorchester (de décembre 1999 à juin 2000)

Seigfried Janzen, président, établissement Westmorland et bureau de libération conditionnelle de Moncton

Ray Coleman, président, bureau de libération conditionnelle de Saint John/bureau de district de l'ouest du Nouveau-Brunswick/Centre correctionnel communautaire (CCC) de Parrtown

Susan Melanson, présidente, établissement de Springhill

Susan Tobin, présidente, bureau de district de Terre-Neuve et du Labrador/bureau de libération conditionnelle de St. John's

Anne Malik, présidente, établissement Nova

Hema Chopra, présidente, bureau de district de Halifax et annexe du Centre Carleton

Hank Neufeld, président, bureau de libération conditionnelle de Truro

La région de l'Atlantique compte 89 membres qui siègent à neuf comités dans la région de l'Atlantique. Ces comités desservent cinq établissements et six bureaux de libération conditionnelle ou centres correctionnels communautaires.

Rapport régional

Région de l'Atlantique

Objectif national nº 1

La région de l'Atlantique a poursuivi ses efforts en vue de mieux préparer les membres des comités à exercer leurs fonctions. L'année dernière, nous avons commencé à examiner la possibilité de préparer une trousse de formation à l'intention des nouveaux membres de comités, initiative qui a découlé, en partie, de la conférence nationale de Moncton en 1999.

Objectif national nº 2

Dans la région de l'Atlantique, nos efforts de recrutement ont été couronnés de succès comme l'atteste le nombre total de nos membres. Nous sommes passés de 65 à 89 membres en relativement peu de temps. Nous avons utilisé divers moyens pour y parvenir, dont l'installation de kiosques d'information à l'occasion de réunions publiques portant sur les services correctionnels, la publication d'annonces dans des journaux ainsi que l'appel lancé à des groupes du même esprit pour qu'ils fassent connaître notre présence. Cependant, la méthode de recrutement la plus importante et celle qui donne les meilleurs résultats demeure le contact personnalisé – c'est cette méthode qui nous a permis d'augmenter le plus le nombre de nos membres. La région continue de penser, cependant, qu'il faut davantage former les nouveaux membres pour pouvoir augmenter leur maintien en fonction.

Objectif national nº 3

Le déroulement de la conférence nationale de 1999 dans notre région nous a été des plus profitables au chapitre de la formation. Nous avons pu offrir un certain nombre d'ateliers portant sur les soins de santé et avons organisé des séances de consultation publiques. Les membres locaux ont également pu perfectionner leur connaissance du SCC en participant aux nombreux ateliers offerts pendant la conférence.

La région a également tenu sa première séance de planification stratégique à l'intention de ses présidents. Cette séance, qui s'est déroulée à Terre-Neuve, s'est penchée tout particulièrement sur les façons dont les comités existants pouvaient se concentrer davantage sur leurs responsabilités principales, soit, offrir des conseils, agir comme observateurs impartiaux et représenter la collectivité. Nous avons également cherché à mieux encadrer les membres de comités.

Objectif national nº 4

Les efforts portant sur l'accroissement de la visibilité des CCC se sont poursuivis en 1999—2000. À l'établissement de l'Atlantique, le président, Bob Hallihan, a été le point de mire des médias au moment des événements spectaculaires qui se sont produits dans cet établissement. Ses communications équilibrées et raisonnées avec une presse locale difficile ont permis à la collectivité d'être mieux informée et ainsi de faire abstraction des nombreuses rumeurs qui circulaient.

D'autres activités de sensibilisation du public se sont déroulées dans la région, y compris à Truro et à St. John. Pour réaliser ces projets, ces comités ont, comme d'habitude, visé l'excellence.

Objectif national nº 5

L'organisation de la séance de planification à St. John a été une de nos activités les plus importantes dans la région en ce qui concerne la formation. Elle nous a permis de discuter de plans de formation améliorés à l'intention des nouveaux membres, d'une meilleure planification du programme de liaison avec la collectivité et de questions de recrutement.

Chaque comité a réussi à établir ses propres priorités. Pour de nombreux comités, l'accent a été mis sur le renforcement et le regroupement des travaux permanents. Pour d'autres, la priorité a été donnée au programme de liaison avec la collectivité. Au sein des établissements, la nécessité de

Rapport régional

Région de l'Atlantique

travailler en étroite collaboration avec le SCC en vue d'améliorer la qualité des soins de santé et des soins de santé mentale offerts aux détenus a été un des thèmes dominants. À cet effet, les comités des établissements de l'Atlantique, de Dorchester et Springhill ont tous cherché à sensibiliser le SCC aux innovations importantes qui pouvaient être apportées dans ce domaine, dont un traitement pharmacologique plus audacieux et le recours aux services d'aide ambulatoires dans les établissements.

Dans la région de l'Atlantique, les comités ont bénéficié de l'aide importante offerte par les cadres supérieurs du SCC au cours des ans et cette année n'a pas échappé à la règle. Les directeurs ou sous-directeurs des établissements auxquels sont rattachés les comités étaient presque toujours présents aux réunions, tout comme le personnel administratif clé. Les présidents de comité disent que leurs conseils sont toujours appréciés, conseils qui ont

Pratiques exemplaires

Dans ce domaine, un certain nombre d'activités sont dignes de mention cette année. Citons, entre autres, l'initiative du CCC du bureau de libération conditionnelle de Halifax qui entend planifier une séance de consultation publique faisant intervenir la communauté afro-canadienne de Halifax. Cette communauté distincte et importante, historiquement parlant, bénéficie d'une voix unique dans les provinces de l'Atlantique, voix qu'il est important d'écouter à tous les niveaux. La planification consciencieuse du comité promet une consultation qui permettra au SCC et à cette communauté importante de mieux communiquer et de mieux collaborer pour le bien de tous.

Le CCC de Dorchester étudie une nouvelle forme de présentation du rapport annuel, lequel serait communiqué aux conseils municipaux locaux et aux médias. Ce rapport offre un résumé des travaux du comité et fait part de ses observations sur la bonne marche de l'établissement. Le CCC cherchait surtout à démonter les mythes sur la vie en établissement et à mieux sensibiliser le public aux initiatives importantes en matière de réinsertion sociale. Ce nouveau processus a été adressé à la région pour voir si d'autres comités voudraient adopter cette méthode de sensibilisation de la collectivité.

Le comité de Truro s'est trouvé mêlé à une situation plutôt délicate lorsqu'une localité n'a pas voulu accepter la réinsertion d'un délinquant sexuel dans la collectivité. L'intervention du comité a été décisive puisqu'il a réussi à faire accepter le libéré conditionnel dans la collectivité grâce à des discussions sur la nature et sur l'efficacité des programmes de réinsertion sociale offerts par le SCC.

Le comité de l'établissement de l'Atlantique a été particulièrement actif en faisant office d'observateur impartial lorsqu'un certain nombre d'incidents se sont produits dans cet établissement à sécurité maximale. La diligence et la délicatesse affichées par les membres du comité ont été appréciées à tous les niveaux de la direction et par les détenus eux-mêmes. Les membres du comité sont devenus d'importants acteurs dans la recherche constante, dans cet établissement à sécurité maximale, de solutions carcérales qui répondent davantage aux besoins des agents de correction et des détenus.

Rapport régional

Région de l'Atlantique

régulièrement entraîné des améliorations aux services offerts à long terme. Les détenus et les agents de libération conditionnelle jugent également d'un bon œil ces comités. Les délinquants participent à toutes les réunions ou presque et considèrent ces réunions de comité comme une tribune utile qui leur permet de donner leur opinion aux dirigeants et à la collectivité.

Objectif national n° 6

Notre comité de Westmorland (l'établissement à sécurité minimale le plus peuplé du pays) a introduit notre région sur le terrain de la réinsertion des délinquants difficiles, y compris les détenus ayant perpétré des infractions violentes ou sexuelles. Les membres du comité se sont renseignés et ont fourni de l'information sur certaines stratégies comme la justice réparatrice et les cercles de soutien. Grâce à leur travail, ces stratégies deviennent de plus en plus populaires dans nos collectivités. Notre région continue de profiter de l'excellent travail du comité à l'établissement Westmorland et du rôle dirigeant qu'il y joue.

Objectifs régionaux pour 2000–2001

Outre les objectifs de chaque comité, la région de l'Atlantique a entrepris de réaliser un certain nombre d'initiatives ambitieuses.

1. Élaborer un programme de formation générale à l'intention des nouveaux membres de comités. Ce programme de formation intensif durerait un ou deux jours et serait offert au Collège régional du personnel du SCC. Nous espérons que tous les nouveaux membres auront suivi cette formation dans les six mois suivant leur nomination.
2. Établir une pratique régionale d'établissement de rapports à la collectivité qui s'inspirerait de l'initiative lancée cette année par le comité de Dorchester. La normalisation de cette pratique fait partie intégrante de notre rôle d'agents de liaison auprès de la collectivité.
3. Donner suite à la directive de la commissaire sur la création de comités dans chaque bureau principal ou bureau du SCC. Pour ce faire, nous pensons créer six comités, projet qui devrait prendre deux ans. Nous envisagerons également d'adopter des formes de représentation qui sont tout particulièrement adaptées à la nature de la collectivité. Une attention particulière sera portée aux groupes minoritaires comme les Afro-Canadiens et les peuples des Premières nations.
4. Enfin, nous envisagerons d'élaborer des mandats plus appropriés pour les comités rattachés à des bureaux de libération conditionnelle, étant donné que les documents précédents ont été pour la plupart rédigés alors que les comités étaient rattachés à des établissements.

Rapport régional

Région du Québec

« Une organisation comme la nôtre ne saurait exister sans la participation enthousiaste de bénévoles qui offrent généreusement leur disponibilité dans tous les comités consultatifs de citoyens au Québec. Chacun de ces comités, par son implication et ses conseils éclairés, contribue à l'atteinte de nos objectifs tant régionaux que nationaux. Merci à tous. »

José Gariépy
ex-président régional des CCC

« Le comité régional de direction et les membres des Comités consultatifs de citoyens de la région du Québec tiennent à remercier Monsieur José Gariépy comme ex-président régional du Québec pour son dévouement et la qualité du travail accompli au cours de son mandat de président. Merci José pour ta disponibilité, ton enthousiasme et ta générosité à la grande cause du bénévolat. Au nom de tous les membres des CCC du Québec. »

Maurice Lavallée
président régional

« Nous tenons à remercier sincèrement nos Comités consultatifs de citoyens qui, par leur dévouement et travail bénévole, contribuent à la réalisation d'une société meilleure. »

Francine Dufresne et
Sylvie Brunet-Lusignan
coordonnatrices régionales, SCC—CCC

Comité régional de direction – Québec

José Gariépy, Président

Maurice Lavallée, établissement Joliette
Vice-président

Pierre Dupuis, établissement Cowansville
Secrétaire

Mae Lafrance, établissement Port-Cartier
Directrice

Roger Dessureault, établissement Donnacona
Directeur

La région du Québec compte 12 comités œuvrant dans les établissements fédéraux. Deux de ces comités ont aussi le rôle de liaison avec les deux bureaux de district de libérations conditionnelles. Au-delà de 70 membres participent régulièrement aux différentes activités de ces comités.

Objectif national n° 1

Le comité régional de direction a organisé durant l'année une réunion régionale ainsi qu'une réunion des présidents et présidentes. Lors de ces réunions, les orientations régionales ont été discutées tout en permettant aux membres d'échanger sur la perception qu'ils ont de leur rôle et sur les problèmes rencontrés dans l'atteinte de leurs objectifs. On ne peut cependant passer sous silence l'impact négatif que les compressions budgétaires ont eu sur les activités de tous les comités et sur celles du comité régional de direction pour les premiers mois de l'année.

Rapport régional

Région du Québec

Objectif national n° 2

Le recrutement de nouveaux membres demeure une préoccupation constante pour tous les comités, particulièrement dans la grande région de Montréal où le bassin de recrutement est plus difficile à définir et le sentiment d'appartenance à la communauté plus diffus. La motivation des membres doit aussi être maintenue afin d'assurer la continuité au sein de chaque comité. Cette motivation prend racine dans le sentiment que ces membres ont de leur utilité et de l'importance de leur rôle. Le recrutement permet aussi d'assurer une certaine relève et de dynamiser les comités par l'ajout de nouveaux membres.

La méthode privilégiée demeure les annonces dans les hebdos régionaux et les articles publiés par les comités afin d'y expliquer leur rôle.

Objectif national n° 3

La formation et l'orientation particulièrement chez les nouveaux membres demeure une de nos priorités tant au niveau de la région que dans chaque comité local. Le partage et l'échange a surtout porté sur les objectifs nationaux et régionaux lors des rencontres régionales et de la Conférence nationale organisée par la région du Québec à Montréal en novembre 2000.

Le CCC du Centre régional de réception a mis en place un processus de formation continue pour ses membres en insistant sur le respect des droits de la personne et sur la transparence du SCC dans l'ensemble de ses opérations.

Objectif national n° 4

Les contraintes budgétaires vécues au début de l'an 2000 ont retardé la réalisation des forums communautaires prévus. Ces contraintes étant chose du passé, le comité régional de direction pourra mettre sur pied des forums sur la justice réparatrice, la santé et la réinsertion sociale avec la collaboration de l'administration régionale. Ces forums auront comme objectifs d'accroître la visibilité des comités locaux tant dans les collectivités locales que parmi le personnel et les détenus dans chaque établissement et aussi de permettre d'échanger avec les citoyens sur ces problématiques.

À Joliette, le CCC a participé à la consultation menée par le SCC sur les délinquantes ayant des besoins élevés et sur le projet de construction de nouvelles unités pour délinquantes à sécurité maximale et celles présentant une problématique de santé mentale.

Objectif national n° 5

Au cours de l'année, une importante réflexion a eu lieu sur le rôle consultatif des comités de citoyens. Tous les comités, bien qu'ayant des pratiques différentes, s'entendent sur l'importance d'être consultés véritablement et non seulement informés après le fait. Certains comités sont d'avis qu'on ne fait pas assez souvent appel à leur contribution et à leur avis comme citoyens représentant la communauté. Ainsi, selon le CCC de la Montée St-François, le rôle d'observateur indépendant devrait être activé et nous devrions faire en sorte d'être davantage au courant et en capacité d'interroger plus pro-activement ce qui se fait en établissement et en communauté.

Tous les comités ont adopté des objectifs à atteindre durant l'année, objectifs partagés avec les directions d'établissement et bureaux de district.

Rapport régional

Région du Québec

Pratiques exemplaires

Donnacona

Le CCC a participé à la création, avec la direction, du comité co-vie dont l'objectif est de permettre aux détenus de garder contact avec la communauté par l'intermédiaire de la correspondance et des visites de leurs proches.

Montée St-François

Le comité a organisé des groupes d'échange sur la justice réparatrice avec des personnes incarcérées, des citoyens et des victimes d'actes criminels.

Ste-Anne-des-Plaines

On a organisé un colloque où on a invité des citoyens de la région afin de les sensibiliser au système correctionnel.

Joliette

Le comité de citoyens a mis sur pied une journée de sensibilisation pour les organismes communautaires et les citoyens de la région de Joliette afin d'expliquer le processus de réinsertion sociale des femmes incarcérées ainsi que l'évaluation du risque.

Objectif national n° 6

La réinsertion sociale des délinquants demeure le fil conducteur de l'ensemble des activités réalisées par les différents comités au cours de l'année en collaboration avec le Service correctionnel. Les commentaires éclairés que les membres ont émis ainsi que les rencontres régulières avec la direction, le personnel et les détenus ont permis d'atteindre cet objectif.

Objectifs régionaux pour 2000–2001

1. Organisation de colloques sur la réinsertion sociale, la santé et la justice réparatrice.
2. Consolidation du membership et amélioration du processus de recrutement de nouveaux membres surtout dans la grande région de Montréal.
3. Poursuite de la réflexion sur la consultation tant au niveau local avec les directions d'établissement qu'au niveau régional et national.

Rapport régional

Région de l'Ontario

« Le Service correctionnel du Canada exerce ses activités dans le cadre d'une loi et d'un cadre méthodologique bien défini. Les Comités consultatifs de citoyens ont pour mandat, entre autres, d'agir à titre d'observateurs impartiaux de ce processus correctionnel. Pour bien accomplir cette tâche, nous devons, nous membres de CCC, nous efforcer continuellement d'améliorer nos connaissances et notre compréhension fondamentale des activités du Service correctionnel du Canada. Grâce à l'élaboration de programmes d'orientation, de formation et de recyclage structurés offerts aux membres des CCC, je crois que nous pourrons rapidement mieux servir la collectivité. »

Frank Purvis
président régional des CCC

« J'aimerais féliciter les CCC de la région de l'Ontario. Le dévouement et l'engagement de ce groupe de personnes énergiques a permis d'aider le personnel, les détenus et les délinquants en leur offrant des conseils et des avis précieux. »

Theresa Westfall
coordonnatrice régionale, CCC—SCC

Comité régional de direction – Ontario

Frank Purvis, président régional et président, établissement Frontenac

Kim Dunn, vice-présidente régionale et présidente, bureau de libération conditionnelle de Windsor

Gloria French, établissement Frontenac; représentante des établissements à sécurité minimale

Don Andrychuck, établissement de Collins Bay; représentant des établissements à sécurité moyenne

Sharon Mitchell, présidente, pénitencier de Kingston; représentante des établissements à sécurité maximale

Andrina Iliffe, Centre Keele, représentante de Toronto

Joan Gentles, bureau de libération de Muskoka, représentante des bureaux de libération conditionnelle

Debbie Schlichter, établissement de Grand Valley; représentante des établissements pour femmes purgeant une peine de ressort fédéral

La région de l'Ontario compte actuellement 18 comités consultatifs de citoyens locaux et 115 membres. Sans la persévérance et le dévouement de tous nos membres, il nous serait impossible de remplir notre mandat. Nos membres s'efforcent continuellement de relever ce défi.

Objectif national n° 1

Dans la région, les comités locaux ont reçu à l'été 2000, par l'intermédiaire de l'Infonet du SCC, des exemplaires du Manuel de ressources des CCC nouvellement révisé. Nous passerons en revue ce manuel au cours de la réunion des présidents qui

Rapport régional
Région de l'Ontario

aura lieu en juin 2001. Tous les comités sont invités à préparer des objectifs annuels et à les revoir une fois par an.

Objectif national nº 2

Les présidents locaux continuent de travailler en étroite collaboration avec leur équipe de gestion du SCC respective en vue de recruter de nouveaux membres de comités. Tous les comités cherchent constamment de nouveaux membres et plusieurs d'entre eux ont été recrutés l'année dernière. Cet été, à la réunion des présidents locaux, nous discuterons d'une stratégie de recrutement plus ciblée, stratégie qui sera facilitée grâce au programme officiel de formation et d'orientation lorsqu'il sera adopté.

L'année dernière, nous avons mis l'accent sur la nécessité d'intégrer une certaine diversité culturelle dans notre stratégie de recrutement au sein des CCC. Les résultats de cette initiative donnée seront mieux compris à mesure que l'année 2001 avancera. Nous attachons une importance toute particulière au recrutement de représentants des Premières nations. À cette fin, le coordonnateur régional du programme de liaison avec les Autochtones s'est adressé aux présidents locaux en juin dernier en vue de les sensibiliser davantage à une participation accrue d'Autochtones.

L'année dernière, les CCC rattachés aux bureaux de libération conditionnelle ont fait du progrès notable : un nouveau comité très dynamique a été créé au bureau de libération conditionnelle de Peterborough et le comité au Centre Keele de Toronto a été relancé et comprend désormais de nouveaux membres dynamiques. Nous avons la chance d'avoir des comités de bureaux de libération conditionnelle très actifs à Niagara, à Hamilton, à London et à Ottawa, leurs membres continuent de poursuivre avec enthousiasme leurs initiatives locales. Au cours des mois à venir, nous nous efforcerons de réactiver les comités de Guelph, de Sarnia et de Windsor qui sont restés sur la touche ces dernières années.

Objectif national nº 3

Tout comme par le passé, tous les comités locaux offrent actuellement leur propre programme d'orientation destiné aux nouveaux membres.

En l'absence d'un programme national de formation qui s'impose, un comité de présidents locaux a été chargé, au début de l'été 2000, d'élaborer un programme régional de formation et d'orientation. La région de l'Atlantique a décidé de préparer son propre programme national, si bien que notre projet régional a été mis en attente. Tous les présidents de la région de l'Ontario ont eu l'occasion d'examiner le matériel réuni par l'équipe de l'Atlantique et de faire des observations. Nous nous associons complètement à ce projet et nous attendons avec impatience la publication de ce programme étant donné que la formation est une des pierres angulaires d'une stratégie de recrutement réussie. Même si la formation ne devrait pas être considérée comme une panacée, nous ne pourrons être des critiques éclairés et objectifs du « système » que lorsque nous aurons appris les moindres détails du processus correctionnel fédéral.

Objectif national nº 4

L'année dernière, les CCC locaux ont coordonné plusieurs séances de consultation publiques dans la région. Ces consultations ont permis aux présidents des CCC ainsi qu'aux gestionnaires du SCC de parler de leurs rôles respectifs dans le processus correctionnel. Des séances de consultation ont eu lieu à l'établissement Frontenac à l'automne 1999 et en juin 2000. Des politiciens locaux, des

Rapport régional

Région de l'Ontario

représentants d'organismes de services sociaux ainsi que des membres du clergé ont assisté à la réunion de 1999. Environ 70 personnes étaient présentes à cette réunion qui visait à discuter des moyens qui permettraient à la collectivité de travailler en plus étroite collaboration avec le Service correctionnel du Canada afin de faciliter la réinsertion sociale des délinquants.

Les CCC ont organisé de nombreuses séances d'information et visites guidées d'installations du SCC à l'intention de groupes communautaires. Les membres de CCC ont également exprimé leur engagement communautaire en s'entretenant avec divers groupes communautaires du rôle que les CCC jouent au sein du processus correctionnel fédéral. Grâce au programme national d'orientation, de formation et de recyclage, nous pensons vraiment améliorer la performance de nos porte-parole communautaires.

Des représentants de CCC participent fréquemment aux visites guidées d'installations. En été 2000, une « journée de sensibilisation communautaire » a été organisée à l'établissement Frontenac, à laquelle une soixantaine de personnes ont participé. Des membres de la collectivité ont été invités à une séance d'information et à une visite guidée de l'établissement accompagnée de rafraîchissements.

Objectif national n° 5

Un grand nombre de CCC locaux ont élaboré des objectifs clairs à l'intention de leurs comités respectifs. Nous continuons d'exhorter les comités à poursuivre cette pratique en étroite collaboration avec les gestionnaires du SCC, car, en l'absence d'objectifs clairs, il est facile de se disperser.

Tant les CCC rattachés aux établissements que ceux rattachés aux bureaux de libération conditionnelle se sont efforcés d'établir de meilleurs liens de communication avec le personnel pour que le rôle des CCC soit bien compris. Le SCC apporte une aide précieuse dans tous les domaines.

Un grand nombre de comités locaux ont présenté des rapports annuels pour l'exercice 1999—2000. Nous pensons que les rapports de l'exercice suivant donneront une image encore plus précise des activités des CCC et des objectifs à atteindre l'année suivante. La description de ces rapports dans le Manuel de ressources des CCC est claire; c'est un bon guide général et nous invitons tous les comités à le consulter.

Au cours des mois à venir, nous nous efforcerons, dans notre région, d'alléger la structure réglementaire de notre CCC régional et de simplifier les règles en vertu desquelles nous exerçons nos activités. Nous entendons réduire nos directives et remplacer nos « statuts et règlements » par de simples « règlements ». Nous entamerons également des discussions pour savoir si nous devons inclure tous les présidents locaux dans l'organisme de prise de décisions régional qui est actuellement représenté par le « comité régional de direction », plus petit.

Objectif national n° 6

Les comités ont participé à plusieurs bonnes initiatives qui contribuent à l'effort global visant à assurer la réinsertion sociale des délinquants. Un CCC a estimé qu'il manquait des programmes de formation spéciaux (p. ex., anglais langue seconde) dont pourraient bénéficier les étrangers qui ne parlent ni n'écrivent l'une ou l'autre des langues officielles, absence non négligeable puisque ces étrangers ne disposent pas de chances égales leur permettant de franchir toutes les étapes de leur plan correctionnel. Cette question a été abordée avec le sous-commissaire régional et à la suite de ces discussions, des mesures correctives ont été prises à l'échelle régionale.

Rapport régional

Région de l'Ontario

Les CCC rattachés aux bureaux de libération conditionnelle ont participé à plusieurs autres activités importantes, notamment à la création de cercles de soutien dans leur collectivité et au recrutement et à la formation de bénévoles du SCC; ils ont répondu aux besoins spéciaux des libérés conditionnels âgés dans la collectivité, organisé des symposiums communautaires pour discuter des services correctionnels communautaires et mis sur pied des ateliers sur la justice réparatrice.

L'année dernière, les CCC rattachés à notre établissement local ont coordonné de nombreuses visites guidées et séances d'information sur les installations du SCC. Grâce aux efforts constants que ces comités déploieront cette année, nous continuerons d'informer les groupes communautaires qui désirent mieux comprendre le fonctionnement du processus correctionnel fédéral.

Les CCC locaux, en collaboration avec les gestionnaires locaux, planifient l'organisation de visites guidées et de séances d'information à l'intention des membres du système de justice, comme le dicte une résolution des CCC de 1998—1999. Cette recommandation proposait de sensibiliser davantage les agents du système de justice et des libérations conditionnelles aux activités du Service correctionnel fédéral.

L'année dernière, nous avons été témoins du démantèlement d'un de nos CCC les plus efficaces qui était rattaché à la Prison des femmes, désormais fermée. L'ancien président de cette prison, David Holden, a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de gestion et a joué un rôle significatif dans le démantèlement progressif et harmonieux de cet établissement. Nous sommes ravis d'apprendre que David demeurera un membre de CCC actif puisqu'il est désormais chargé des questions importantes relatives à la maison Isabel MacNeil, établissement à sécurité minimale de Kingston pour délinquantes.

Pratiques exemplaires :

1. Grâce à la mise sur pied d'un programme de liaison avec un collège local, l'établissement Frontenac a réussi à organiser un programme de formation en informatique s'adressant aux délinquants qui, en raison de leur niveau d'instruction à leur entrée en prison, ne peuvent bénéficier des cours de perfectionnement du SCC. Ce programme a été lancé il y a trois ans et à ce jour, plus d'une soixantaine de détenus l'ont suivi.

2. Le CCC de Collins Bay participe à la planification et à la coordination des Olympiades spéciales annuelles du pénitencier. Un projet est en cours pour faire participer la collectivité et les CCC locaux aux Olympiades de cette année.

Objectifs régionaux pour 2000–2001

1. Cette année, le recrutement a retenu toute l'attention ou presque dans la région et continuera d'être prioritaire l'année prochaine.
2. Restructurer les règlements et les statuts régionaux en simples règlements.
3. Modifier la composition du Comité régional de direction actuel : actuellement, le comité est composé de peu de membres et est censé représenter tous les établissements de la région. L'objectif poursuivi est de restructurer le comité régional de direction en y intégrant tous les présidents locaux.
4. Assurer une plus grande interaction avec le personnel à l'échelle locale.

Rapport régional

Région des Prairies

« Au centre de chaque organisme bénévole se trouve une détermination à réussir. Sans une telle détermination à atteindre cet objectif, l'existence ne serait qu'un plateau sans fin, qui n'aurait aucune vallée ni pic de croissance. »

Sean Taylor
président régional des CCC des Prairies

« Chacun des membres des CCC œuvrant dans la région des Prairies est un partenaire important dont la contribution personnelle aide à faire en sorte que la gestion du Service soit caractérisée par une attitude ouverte et intègre. »

Lyn Young
coordonnatrice régionale, SCC—CCC

Comité régional de direction – Prairies

Sean Taylor, président régional

Tom Huffman, vice-président régional, président, CCC de l'établissement de Stony Mountain

Barb Dewalt, présidente intérimaire, CCC du pavillon de ressourcement Okimaw Ohci

Bev Dubois, présidente, CCC du centre psychiatrique régional

Brian Gushaty, président, CCC de l'établissement de Drumheller

Martin Hattersley, président, CCC de l'établissement d'Edmonton, du bureau de libération conditionnelle de la région d'Edmonton et du centre Grierson

Joe Koopmans, président, CCC de l'établissement d'Edmonton pour femmes

Roy Louis, président, CCC du centre Pê Sâkâstêw

Elizabeth Mills, présidente, CCC de l'établissement de Bowden

Marge Nainaar, présidente, CCC du pénitencier de la Saskatchewan, de l'établissement Riverbend et du bureau de libération conditionnelle de Prince Albert

Ron Pennycuick, CCC de l'établissement de Rockwood

Darlene Rempel, présidente, CCC du bureau de libération conditionnelle du district du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario, et du centre Osborne

Grant Spiro, président, CCC du bureau de libération conditionnelle du district de Calgary

Mary Stephenson, présidente, CCC de l'établissement de Grand Cache

Jim Warner, président, bureau de libération conditionnelle de Regina et du centre Oskana

Rapport régional

Région des Prairies

La région des Prairies est l'une des plus vastes régions du SCC. Elle comprend le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et le Nord-Ouest de l'Ontario, et compte 13 établissements, 13 bureaux de libération conditionnelle et 4 bureaux de libération conditionnelle de district, représentés par environ 100 bénévoles œuvrant dans 14 comités consultatifs de citoyens (CCC). Et cette année, le recrutement de nouveaux membres a augmenté. De plus, un certain nombre de comités ont pris des initiatives et ont trouvé de nouvelles idées pour faire connaître le processus correctionnel aux collectivités locales.

Objectif national nº 1

Tous les CCC de la région se sont employés, comme objectif premier, à déterminer l'orientation qu'ils devaient prendre, dans le cadre de l'examen annuel de la mission des CCC et de leurs rôles dans les établissements et la collectivité. Les documents existants, de même que le manuel d'orientation et les publications dans Infonet et Internet, ont facilité l'accès à ces renseignements à des fins de diffusion et d'examen. Ainsi, il n'y a pour ainsi dire plus aucun délai pour l'obtention rapide des renseignements requis.

Objectif national nº 2

L'initiative prise par un certain nombre de CCC dans la région a permis à certains de tripler le nombre de leurs membres. À deux endroits, les comités ont profité de publications bénévoles et de bulletins communautaires locaux pour annoncer la possibilité d'adhérer à un CCC, une initiative qui a remporté un succès retentissant. D'autres ont pu conserver le même nombre de membres actifs grâce au bouche à oreille, et ont suscité un intérêt pour leurs activités au moyen de présentations ou de forums publics. Actuellement, tous les comités répondent ou dépassent les normes actuelles pour ce qui est du nombre obligatoire de membres actifs.

Objectif national nº 3

Tous les comités de la région se sont employés à faire participer activement des membres du personnel du SCC à leurs réunions à des fins d'orientation mutuelle. Le personnel du SCC est invité à faire des exposés sur les programmes et les services offerts par le Service, et les membres des CCC sont incités à parler en toute franchise de l'efficacité de ces programmes avec le personnel du SCC. Les membres des CCC continuent d'en apprendre davantage sur les politiques du SCC en participant activement à des activités de formation et en assistant aux réunions d'autres comités. Ils sont ainsi non seulement en mesure de mieux comprendre le fonctionnement du système, mais ils peuvent également faire connaître la présence des CCC et le rôle qu'ils jouent auprès du SCC.

Objectif national nº 4

À l'heure actuelle, un certain nombre de comités travaillent à des exposés conjoints de CCC et du SCC, et d'autres s'emploient à trouver de nouvelles façons de faire connaître leur rôle à la population. Nous constatons que l'approche à adopter pour prendre contact avec une collectivité devrait être directement liée à la perception qu'a cette collectivité du rôle que joue l'établissement dans la région. Chaque comité tente donc de trouver une

Rapport régional
Région des Prairies

approche compatible. Le CCC du centre psychiatrique régional de Saskatoon a choisi l'approche de l'exposé public pour s'adresser aux clubs de bienfaisance, aux groupes communautaires, aux médias et aux recrues de la police. Au cours de ces exposés, un membre du personnel du SCC aide également le public à comprendre le fonctionnement de l'établissement et le rôle que joue le CCC dans les activités quotidiennes de l'établissement.

Une autre bonne méthode pour informer la population et l'amener à participer aux activités a été d'organiser des forums publics, co-parrainés par le SCC, la Société John-Howard, l'Association canadienne de justice pénale et la Commission nationale des libérations conditionnelles. Le CCC de l'établissement d'Edmonton s'est servi du forum organisé à la Conférence de l'Association canadienne de justice pénale, auquel participait également la Société John-Howard, pour faire connaître les services correctionnels et le rôle que jouent les CCC dans le système. Le CCC du bureau de libération conditionnelle de Winnipeg a organisé un forum semblable sur la libération conditionnelle et la sécurité publique. La Commission nationale des libérations conditionnelles a participé à ce forum au cours duquel on a tenu une audience de libération conditionnelle fictive à des fins de formation.

Le CCC de l'établissement de Grande Cache a senti le besoin de rassurer la population relativement à la réduction du niveau de sécurité de l'établissement. Le président du CCC a donc organisé une réunion publique avec le directeur de l'établissement, et les deux ont répondu aux questions et aux préoccupations soulevées par la population. Environ 40 personnes ont assisté à la rencontre. Une situation semblable s'est présentée à l'établissement de Drumheller lorsque des détenus ont fait défection de l'annexe à sécurité minimale, ouverte récemment. Pour faire suite à la couverture médiatique de ces événements ainsi qu'au tollé que ces derniers ont déclenché au sein de la population, le directeur de l'établissement et le CCC ont organisé une séance d'information sous forme d'assemblée publique sur ces défections. À l'occasion de la première séance, on a expliqué qu'un grand nombre de résidents locaux travaillaient à l'établissement et qu'il était donc moins probable que les détenus se rendent à la ville, de peur d'être identifiés. Une seconde assemblée publique a eu lieu, et il a été constaté que la collectivité locale était considérablement moins angoissée du fait qu'il y avait eu moins de cas de détenus illégalement en liberté et que la couverture médiatique de l'établissement s'en trouvait diminuée.

Le CCC de Calgary a pour sa part utilisé une autre méthode, en organisant notamment des cercles communautaires. Chaque membre se rendait dans une collectivité avoisinante pour répondre aux questions et aux préoccupations que pouvaient avoir les membres de cette collectivité relativement au processus correctionnel. Bien que deux des animateurs ne soient pas parvenus à faire participer

Rapport régional

Région des Prairies

leur région cible, lorsque le forum communautaire a finalement eu lieu, environ 40 personnes y étaient, et une grande quantité d'information y a été communiquée, particulièrement au sujet du processus de libération conditionnelle. On en a aussi appris davantage en vue de faciliter la planification des séances à venir.

Recourir aux services des médias et organiser des journées portes ouvertes sont des méthodes que certains de nos CCC ont trouvé efficaces pour sensibiliser le public au processus correctionnel. Certains événements ont lieu chaque année et attirent toujours le maximum de personnes pour les visites de groupe. Habituellement, cela donne lieu à une bonne couverture médiatique des programmes auxquels participent les détenus et des façons dont ils contribuent à la collectivité.

Bon nombre des comités de la région ont organisé des réunions conjointes avec d'autres CCC locaux, se donnant ainsi l'occasion d'échanger et d'apprendre les uns des autres. Ce type d'activité ne peut qu'accroître les connaissances que nous avons au sujet des services correctionnels et sur lesquelles nous pouvons nous fonder pour répondre aux questions du public quant à certains établissements et à différents aspects des services correctionnels.

Objectif national n° 5

Le défi consistant à se fixer des buts et des objectifs a été relevé avec beaucoup d'enthousiasme, et la plupart des comités se sont établi un bon cadre de travail. Cela donne lieu d'ailleurs à un accroissement de l'activité des membres des comités et de l'intérêt relatif au SCC, qui se manifeste notamment dans le désir qu'ont les membres d'obtenir plus d'activités de formation offertes par le SCC. Des tables rondes ont permis à d'autres CCC de demander de l'aide pour établir leurs propres buts et objectifs. Les directeurs d'établissement et de district offrent donc le degré de soutien nécessaire pour que le processus s'effectue. Cet objectif constitue une priorité pour la région depuis les dernières années, et l'on prévoit que tous les comités devraient l'atteindre dans un avenir rapproché.

Une fois que tous les comités auront établi leurs buts et leurs objectifs, la prochaine étape sera de mettre en place un processus annuel d'examen et d'ajustement. Cela permettra de veiller à ce que les comités réexaminent de façon continue leur situation et leurs objectifs, et s'adaptent au cours des choses pour éviter de stagner.

Objectif national n° 6

Le grand nombre d'Autochtones incarcérés sous responsabilité fédérale demeure une préoccupation dans la région des Prairies. La région a reconnu l'importance d'employer des moyens de rechange aux services correctionnels habituels et a établi deux nouvelles ententes, par application de l'article 84 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, avec les bandes indiennes de Crane River, au Manitoba, et de la réserve Beardy, en Saskatchewan. De telles ententes permettent aux collectivités autochtones de participer davantage au processus correctionnel en y intégrant des pratiques traditionnelles de spiritualité et de guérison.

Il a récemment été signalé que le profil démographique relatif à l'âge des détenus est en pleine évolution et que la population carcérale comprend aujourd'hui beaucoup de délinquants âgés. Or, ce changement comporte un certain nombre de difficultés en ce qui concerne les exigences des programmes obligatoires, les soins de santé et les soins palliatifs de longue durée. Ce sont là des préoccupations actuelles sur lesquelles se penchent un certain nombre de comités. Ceux-ci attendent de voir comment la stratégie nationale relative aux délinquants âgés s'appliquera dans leur établissement et dans leur collectivité.

Rapport régional

Région des Prairies

Objectifs régionaux pour 2000–2001

1. Finir d'établir les buts et les objectifs pour chaque établissement et bureau de libération conditionnelle, puis les examiner tous les ans pour veiller à ce qu'ils reflètent les activités particulières des différents CCC.
2. Mettre au point une présentation conjointe du SCC et des CCC pouvant servir à accroître davantage la sensibilisation du public aux activités du SCC et au rôle que jouent les CCC dans le processus correctionnel.
3. Multiplier et renforcer les liens avec la collectivité de concert avec le SCC, au moyen d'activités visant la sensibilisation du public, de forums communautaires et de présentations.
4. Poursuivre notre engagement à accroître nos connaissances relatives au processus correctionnel en multipliant nos contacts avec le personnel du SCC et les délinquants. Cela nous permettra de contribuer, par l'information que nous communiquons, aux efforts déployés par le SCC en vue de la réinsertion sociale des délinquants.

Pratiques exemplaires

Les bureaux de libération conditionnelle des districts de Winnipeg et de Calgary, dans le cadre de leurs programmes de recrutement respectifs, ont annoncé qu'ils cherchaient à recruter de nouveaux membres dans des publications bénévoles et des journaux locaux. Résultat direct de cette initiative, Calgary a recruté 6 nouveaux membres et Winnipeg, 9 membres. En effet, cette démarche a permis de considérablement augmenter le nombre de membres des comités en question : à Calgary, le nombre de membres a doublé; à Winnipeg, il a triplé.

À l'automne 2000, le bureau de libération conditionnelle de Winnipeg a organisé un forum communautaire en collaboration avec la Commission nationale des libérations conditionnelles et l'Association canadienne de justice pénale, dans le cadre duquel s'est tenue une audience de libération conditionnelle fictive. Quelque 50 personnes ont assisté à cette activité, et le CCC en a beaucoup appris pour mieux planifier les forums à venir.

Rapport régional

Région du Pacifique

« La participation du citoyen aux décisions et aux mesures du gouvernement est l'essence de la démocratie. À cet égard, le SCC constitue un exemple pour les autres ministères. Étant donné que le système de justice nous touche tous, il est essentiel de travailler tout ensemble avec un respect constant et un objectif commun d'intégration réussie, pour que les collectivités soient plus saines et plus sûres. »

Patricia Cocksedge
présidente régionale des CCC

« Les CCC continuent de fournir un apport inestimable, dans l'optique de la collectivité, au processus correctionnel dans la région du Pacifique. Leurs longues heures de travail à titre d'observateurs impartiaux, par exemple, sont utiles au SCC, à la collectivité et aux délinquants. C'est avec enthousiasme que nous abordons une autre année de travail en partenariat, sous le signe du progrès, avec notre comité régional de direction et les comités consultatifs de citoyens. »

Tanis Kinney
coordonnatrice régionale, SCC/CCC

La région du Pacifique comprend sept CCC rattachés à huit établissements (Matsqui et le centre de santé régional en partagent un) et six CCC de services correctionnels communautaires. Il y a également un représentant des CCC au sein du comité consultatif d'échange de services, à la prison provinciale pour femmes, le centre correctionnel pour femmes de Burnaby (CCFB). Les 105 membres des CCC consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour assumer leur rôle et s'acquitter des responsabilités qu'ils ont acceptées.

Des lignes directrices régionales définissent notre structure de base et les principes de fonctionnement, qui reposent sur les rôles et objectifs établis à l'échelle nationale. Notre comité régional de direction compte cinq membres. Un membre de ce comité doit être la personne chargée d'assurer la liaison avec le CCFB pour éviter que ne soient négligées les femmes purgeant une peine de ressort fédéral qui sont incarcérées dans l'établissement provincial. Le comité de direction tient des conférences téléphoniques mensuelles et deux réunions par année.

Les présidents locaux se réunissent trois fois par année. À l'ordre du jour de ces réunions : le point sur la situation par le sous-commissaire, la présentation de rapports locaux par les présidents, un exposé et des échanges sur des questions régionales ou nationales d'intérêt commun et pertinent, et le point fait par le président régional sur les initiatives du CND et les activités.

Notre assemblée générale annuelle, qui a lieu en juin, met un terme à l'année des CCC, avec la présentation des rapports annuels et l'élection d'un nouveau bureau de direction. Le président est élu pour deux ans, et les autres membres du bureau de direction pour un an.

Rapport régional

Région du Pacifique

Comité régional de direction – Pacifique :

Patricia Cocksedge, établissement Ferndale et CCFB, présidente régionale

Ron Hardy, président, établissement Mountain et vice-président régional, établissements

Fred Mills, vice-président, services de libération conditionnelle de Victoria, et vice-président régional, services correctionnels communautaires

David Hough, président, établissement William Head, et directeur régional sans pouvoir décisionnel

Richard Lee, coprésident, services de libération conditionnelle de Vancouver, et directeur régional sans pouvoir décisionnel

Objectif national n° 1

La région du Pacifique continue de poursuivre le premier objectif en tenant des réunions régulières avec l'administration, le personnel et les délinquants, en se reportant au Guide des CCC et en établissant des objectifs. Une révision de l'élément d'orientation et de sensibilisation aidera également les CCC, surtout les plus récents, à préciser leurs responsabilités croissantes et stimulantes.

Pour assumer le rôle consultatif, on veille à ce que la composition des CCC reflète le mieux possible la collectivité. Quant à la liaison avec la collectivité, les membres des CCC encouragent les échanges d'information sans perdre de vue la nécessité de respecter le caractère confidentiel des renseignements personnels.

Le rôle d'observateur impartial revêt une dimension nouvelle, plus globale, et il est arrivé dans la région du Pacifique que le rôle d'observateur, défini clairement, soit efficace. Par exemple, à l'établissement Mountain, un membre du CCC a observé le déménagement des détenus et de leurs effets dans une nouvelle unité résidentielle. Il a été impressionné par l'efficacité du processus de vérification et de déménagement de tous les effets et par le respect avec lequel les articles de spiritualité autochtones ont été traités pendant le déménagement.

Objectif national n° 2

Au cours de l'année écoulée, on a partout recruté activement et avec succès de nouveaux membres. Nous continuons de nous occuper des secteurs qui sont sous-représentés dans nos comités, et notamment de la participation des étudiants et des Autochtones. L'établissement d'Elbow Lake, établissement à sécurité minimale qui abrite de nombreux délinquants autochtones et qui s'achemine vers la classification prévue à l'article 84 (garantissant la participation et le contrôle aux collectivités autochtones), a remporté un grand succès dans le recrutement de membres autochtones du CCC. Des initiatives comme la publicité dans des journaux locaux, la création d'un site Web local (CCC des services correctionnels de Nanaimo – *http://web.mala.bc.ca/crim/cac/*) et des interventions devant divers groupes ont été prises, mais la méthode de recrutement la plus fructueuse est celle des contacts personnels. La grande préoccupation qu'elle soulève est qu'il faut veiller à ce que la composition des comités reflète la diversité de la collectivité.

Dans les secteurs où il y a deux ou plusieurs établissements et où il faut trouver les membres des CCC dans une seule collectivité, comme dans le cas d'Agassiz-Harrison, d'Abbotsford et de Mission, le recrutement est toujours ardu.

Rapport régional

Région du Pacifique

Objectif national n° 3

Au cours de l'année écoulée, les questions de droits de la personne n'ont pas été abordées directement dans notre région, mais elles font partie intégrante de nos échanges avec les comités de détenus et de nos réunions avec des porte-parole des victimes (ou de leurs exposés), et elles sont indissociables des préoccupations de nos membres et des diverses questions soulevées. Le SCC, aux niveaux local et régional, fait preuve d'une plus grande diligence pour s'assurer que les membres des CCC sont informés des possibilités d'enrichir leurs connaissances en assistant à des réunions locales, à des réunions de comités de programme, des cérémonies de spiritualité autochtone, des conférences de justice réparatrice, etc.

Objectif national n° 4

Nos activités ont été variables, depuis la participation à de modestes forums locaux dans toute la région jusqu'à la participation du CCC de William Head à un programme appelé « Community Celebration », à Victoria. Les possibilités d'échanges sérieux à ces occasions ont été tantôt minimes, parce que l'assistance était réduite et composée surtout de « convertis », tantôt considérables, avec des foules de personnes. À Abbotsford, les membres du CCC ont assisté à un forum consacré au réaménagement de Matsqui et du centre de santé régional. Il a été tenu compte des préoccupations des habitants de l'endroit, par exemple au sujet de la circulation accrue sur les routes adjacentes aux écoles, ce qui peut constituer un danger pour les enfants.

À l'établissement de Ferndale, une journée portes ouvertes a été parrainée conjointement par le personnel du SCC et les CCC des établissements de Mission et Ferndale. Ceux qui habitent à proximité des prisons ont eu l'occasion de visiter Ferndale et de rencontrer des délinquants, des membres du personnel et des membres du CCC. Les relations entre la collectivité et les prisons sont fort bonnes, et les seules préoccupations exprimées par les habitants de l'endroit ont porté sur l'abattage d'arbres, le long du périmètre de Ferndale, et la contamination possible des sources d'eau par les animaux alors utilisés dans le programme de sauvetage. Au vu de ces préoccupations, des arbres ont été plantés, et l'eau a été vérifiée : aucune contamination. Les animaux ont été placés à un endroit qui ne présente aucun danger.

La majorité des CCC rattachés à des établissements ont participé aux « foires d'information » de la Société John Howard dans les prisons, qui ont fourni aux délinquants et aux participants des renseignements sur les CCC. Deux CCC, de concert avec un groupe de personnes âgées, ont commencé à parrainer des « Philosophers' Cafes » dans un café local, qui permettent de discuter de

Rapport régional

Région du Pacifique

questions de justice communautaire. Des membres du CCC à l'établissement William Head, avec des membres du personnel du SCC et des délinquants, ont participé à des cours de droit de 12e année pour discuter de questions de justice pénale. Le CCC de Ferndale, avec le personnel du SCC, a tenu une discussion sur la question litigieuse de l'évaluation des risques, qui a des sens différents pour différentes personnes. On remarquait parmi les participants des représentants de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), de la police, des médias, d'un groupe de victimes, et Randy White, homme politique et porte-parole de son parti pour le ministère du Solliciteur général.

Les lettres à la rédaction des journaux et des articles publiés dans des bulletins comme *Pacific Region's Community Connections*, ont servi à communiquer de l'information. Le réseau CBC a interviewé des membres des CCC sur des questions comme la justice réparatrice.

Pour que les membres soient informés, des discussions aux échelons local et régional sont orientées de façon à faire comprendre aux membres leur unité locale et à leur ouvrir des aperçus plus larges sur les questions, politiques et pratiques régionales et nationales. Des membres assistent à des audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles, à des réunions des comités locaux de programme, à des exposés spéciaux et, en général, participent à un large éventail d'activités qui aident à les sensibiliser. En outre, un membre du comité régional de direction a assisté à une réunion du comité mixte Fédération canadienne des municipalités/Service correctionnel Canada/Commission nationale des libérations conditionnelles sur les services correctionnels à Vernon. Il a parlé aux membres des activités des CCC dans la région et visité plusieurs maisons de transition dans le secteur dont le comité s'occupe. De plus, le président régional assiste aux réunions mensuelles du comité régional de gestion.

Objectif national n° 5

Au cours de l'année écoulée, tous les CCC ont travaillé de concert avec le SCC pour établir des objectifs qui répondent aux intérêts et aux besoins des deux parties, tout en aidant les CCC à se concentrer sur leurs rôles et responsabilités. Alors que le soutien administratif est en place pour la plupart des CCC, il reste des points où des améliorations s'imposent.

Un objectif premier pour beaucoup de CCC est le recrutement par un élargissement de la participation communautaire. Un deuxième objectif que se sont donné beaucoup de CCC est de trouver des moyens plus efficaces d'informer la collectivité au sujet des mythes et des réalités du système carcéral.

La présidente et les vice-présidents des CCC ont aidé les CCC locaux au besoin et à leur demande. Ainsi, le président régional et la personne chargée de la liaison CCC—SCC se sont rendus à Kelowna pour rencontrer les membres du nouveau CCC, et ils prévoient se rendre à Prince George pour rencontrer un CCC qui a été rajeuni. Il est souvent difficile aux CCC de l'extérieur du Lower Mainland d'avoir des rencontres et des consultations efficaces avec d'autres CCC au sujet des responsabilités et initiatives. Des mesures découlant de contraintes budgétaires, des annulations de réunions et de déplacements ont eu pour conséquence que certains CCC

Rapport régional

Région du Pacifique

souffrent d'une sorte d'isolement qui compromet leur vitalité. Il est essentiel que les membres des CCC puissent participer à des réunions locales et à des séances d'information, à des réunions régionales et à des conférences nationales. Toutes ces activités sont importantes pour échanger de l'information et établir les liens tellement essentiels à la compréhension des rôles et des responsabilités. Elles sont également importantes pour mieux faire saisir la structure, la raison d'être et l'interaction des instances locales, régionales et nationales des CCC.

Objectif national nº 6

Notre région a intégré l'importance d'une réinsertion sociale sans danger dans ses objectifs, et tous les CCC ont cet objectif comme principal centre d'intérêt. Les CCC abordent ce processus de façons diverses, et leurs comptes rendus reflètent de nombreuses discussions sur les questions liées à l'intégration. Leurs débats abordent notamment les difficultés de la toxicomanie, ses effets sur la criminalité dans la collectivité et les programmes que le SCC a mis en place pour s'occuper de l'alcoolisme et des toxicomanies. Des conférenciers ont été invités à adresser la parole aux aumôniers communautaires et aux cercles de soutien, et il y a eu des réunions avec des comités de détenus dont il s'agissait de mieux comprendre les préoccupations et les problèmes. D'autres discussions ont eu pour objectif de mieux comprendre l'approche de la criminalité par la justice réparatrice, d'étudier le problème complexe de la réinsertion sociale de détenus âgés et malades et de considérer les problèmes propres aux familles des détenus. Enfin, des membres ont assisté à des audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles, et beaucoup de maisons de transition de la région du Pacifique qui réussissent ont été visités.

Certains CCC comptent des représentants de groupes de victimes, car des membres et des victimes ont été invités à des réunions régionales de façon qu'il soit tenu compte de leur point de vue dans les questions de réinsertion. Des membres du CCC rattaché au bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser siègent toujours à une commission consultative qui essaie de voir s'il est acceptable que des délinquants soient transférés au centre correctionnel communautaire Sumas, pour faire en sorte que la collectivité puisse participer au processus. Cette année, l'établissement à sécurité minimale d'Elbow Lake a fait participer le CCC au comité de transfèrement. Au comité consultatif de l'échange de services du centre correctionnel pour femmes de Burnaby, un poste est réservé au CCC pour faire en sorte que l'on comprenne les problèmes de réinsertion sociale des femmes sous responsabilité fédérale.

L'un des éléments clés d'une bonne réinsertion est d'expliquer aux citoyens la raison d'être du service correctionnel, l'importance d'une réinsertion progressive et le taux de réussite que cela permet d'obtenir. Les CCC remplissent efficacement cette fonction, car ils ont le savoir voulu pour prendre conscience que, sans la compréhension et le soutien de la collectivité, le taux de récidive augmente. Cependant, surtout dans la vallée du Fraser, c'est un message qui passe difficilement, car les réactions instinctives et l'émotion prennent trop souvent le pas sur la réalité et la raison, en matière de justice pénale. Le SCC et les CCC doivent faire plus à l'avenir pour sensibiliser le public.

Rapport régional

Région du Pacifique

Objectifs régionaux pour 2000–2001

1. Continuer de s'occuper des initiatives de réinsertion et des résultats :
   - apprendre à mieux comprendre les programmes mis à la disposition des détenus et la complexité de la réinsertion sociale;
   - faire comprendre à la collectivité les mesures prises et la complexité de la réinsertion sociale;
   - continuer à poser des questions au SCC et à l'obliger à rendre compte des programmes et des résultats.
2. Continuer à accroître la sensibilisation en ce qui concerne les besoins en soins palliatifs et prolongés dans le système carcéral.
3. Continuer à promouvoir des communications constructives entre les CCC et les organisations représentant les victimes.
4. Sensibiliser davantage l'opinion à la responsabilité de la collectivité pour faire en sorte que les enfants aient les moyens voulus et soient intégrés et promouvoir la prévention du crime.
5. Favoriser de meilleures communications entre les CCC et le personnel du SCC.

Pratiques exemplaires

1. Le CCC rattaché au bureau de libération conditionnelle de Nanaimo a créé un site Web avec le concours de Malaspina University-College, où le président John Anderson enseigne au département de criminologie. Adresse du site : ***http://web.mala.bc.ca/crim/cac/***.

2. Michael Gallagher, directeur de l'établissement William Head, fait preuve d'une grande diligence pour informer dans les meilleurs délais les CCC aux niveaux local et régional des initiatives ou politiques dont, selon lui, les citoyens doivent être saisis.

Rapport des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes

Membres

Patricia Cocksedge, présidente régionale des CCC, Pacifique; représentante de CCC, Comité consultatif sur les échanges de services, Centre correctionnel pour femmes de Burnaby

Larry Kelly, président de CCC, établissement d'Edmonton pour femmes, Prairies

Barb DeWalt, vice-présidente, pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, Prairies

Konota Crane, membre de CCC représentant les femmes au Centre psychiatrique régional (CPR) et au pénitencier de la Saskatchewan, Prairies

Debbie Schlichter, présidente de CCC, établissement Grand Valley pour femmes, Ontario

David Holden, agent de liaison du CCC entre l'établissement Grand Valley et la maison Isabel McNeil, Ontario

Maurice Lavallée, président de CCC, établissement Joliette pour femmes, Québec

Anne Malick, présidente de CCC, établissement pour femmes Nova, Atlantique

Le comité est ravi d'accueillir de nouveaux membres, Larry Kelly et Barb DeWalt, qui ont remplacé Joe Koopmans et Karen Bonesky respectivement. M. Koopmans et M^me^ Bonesky sont des membres de CCC dévoués et nous les remercions de leur temps, de leur énergie et de leur contribution qui sont d'une importance capitale pour faire avancer les travaux de ce comité. Nous aimerions également accueillir Konota Crane, porte-parole des femmes isolées dans les établissements pour hommes.

Chaque présidente ou président tient régulièrement, une fois par mois, des réunions avec d'autres membres de CCC, avec des membres du personnel et avec des délinquants. Nous sommes souvent en établissement entre les réunions. Notre groupe tient six téléconférences par année et nous participons aussi à un atelier et à des discussions à la conférence nationale des CCC, qui intéresse tout particulièrement les membres de ce comité.

Points saillants de l'année

Au début de l'année, le comité s'est fixé deux objectifs principaux : s'attaquer à la question du logement des délinquantes dans les établissements pour hommes et veiller à la réinsertion sociale des délinquantes. Nos opinions et actions dans ces domaines suivent, ainsi que des observations sur quelques-uns des nombreux autres domaines dont nous avons discuté.

1. Logement des délinquantes dans les établissements pour hommes

Même si notre comité comprend et reconnaît les défis que pose le logement ainsi que les risques apparents des délinquantes à besoins élevés, nous nous inquiétons vivement de ce que les femmes soient placées dans des établissements pour hommes et nous y demeurons opposés. L'insuffisance des programmes et l'espace limité sont antithétiques aux principes énoncés dans *La création de choix* (rapport de 1990 publié par le Groupe de travail sur les femmes purgeant une peine fédérale) et ne peuvent que compromettre l'état de santé et les progrès des délinquantes et, à long terme, le bien-être et la sécurité de la collectivité. À la conférence nationale des CCC de 1999, nous avons présenté la résolution suivante, qui a été appuyée à l'unanimité par les membres de CCC.

« Attendu que l'isolement et la ségrégation des détenues ont un effet préjudiciable sur leur readaptation et leur réinsertion sociale,

Il est résolu que toutes les femmes purgeant une peine de ressort fédéral soient incarcérées dans les

Rapport des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes

établissements aménagés exclusivement à leur intention et que la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition contienne une disposition explicite à cet effet. »

Nous sommes en faveur de la Stratégie d'intervention intensive du SCC qui s'attaquera à la question du logement des délinquantes ayant des besoins spéciaux ou des problèmes de santé mentale et des délinquantes classées au niveau de sécurité maximale. Selon le calendrier annoncé, les unités d'habitation pour femmes dans les établissements pour hommes seront fermées d'ici septembre 2001. Il semblerait toutefois que cette décision ne s'appliquera pas à l'unité d'habitation aménagée au centre psychiatrique régional dans la région des Prairies.

Parallèlement, nous avons exprimé notre inquiétude quant à la possibilité que les établissements régionaux à niveaux de sécurité multiples deviennent de mini-Prisons des femmes. Un ancien directeur général de la sécurité a insisté pour que les politiques, les programmes, les mécanismes de vérification et les procédures de visite, par exemple, soient bien distinctes selon les diverses classifications dans les établissements à niveaux de sécurité multiples. Nous continuerons de suivre l'évolution de ce dossier ainsi que la mise en œuvre de ce nouveau concept.

2. Réinsertion sociale des délinquantes

Notre comité s'inquiète du degré d'aide dont bénéficient les délinquantes dans la collectivité. À la séance de travail nationale des CCC en novembre 1999, notre comité a présenté la résolution suivante : « Il est résolu que le Service correctionnel du Canada élabore et mette en œuvre une stratégie distincte de réinsertion sociale pour les délinquantes, conformément à la philosophie énoncée dans le rapport *La création de choix*, à laquelle il souscrit ». Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

La recommandation 7 du document *En constante évolution : La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* dit que : « Le sous-comité recommande au Service correctionnel du Canada d'augmenter ses efforts et d'allouer plus de ressources en matière de programmes communautaires afin de s'assurer que les délinquants en liberté sous condition reçoivent le soutien jugé nécessaire à une réinsertion sociale ». La recommandation 10 aborde le fait que le vérificateur général fait abstraction des problèmes de réinsertion sociale des délinquantes. Nous sommes d'accord avec la réponse du gouvernement qui entend consacrer davantage de ressources à l'amélioration des programmes communautaires destinés aux femmes et qui demande au vérificateur général d'envisager d'évaluer le processus de réinsertion sociale des femmes. Par le passé, les besoins et l'aide à apporter aux femmes nouvellement réinsérées dans la société n'ont pas été suffisamment prioritaires. Notre comité estime qu'il existe un lien direct entre les ressources et la révocation de la liberté conditionnelle, en particulier pour des raisons autres que la perpétration d'une nouvelle infraction. Certains se sont également inquiétés de la réinsertion en milieu urbain des femmes autochtones qui sont libérées. Le modèle de ressourcement autochtone, comme celui d'Okimaw Ohci, n'est pas toujours disponible et les femmes ignorent souvent comment se mettre en rapport avec des aînés dans les centres urbains.

L'attention nécessaire portée aux unités à encadrement renforcé a relégué au second plan celle portée aux établissements à sécurité minimale pour femmes. La maison Isabel McNeil à Kingston est le seul établissement fédéral à sécurité minimale qui accueille des femmes. Le Centre correctionnel pour femmes de Burnaby, dans la région du Pacifique, dispose d'une unité résidentielle autonome de 28 places située près de l'unité de garde en milieu fermé et la majorité de ces places sont destinées à des femmes purgeant une peine de ressort provincial. Bien

Rapport des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes

que nous sachions que les petits établissements à sécurité minimale coûtent cher, nous devons aussi mettre l'accent sur les divers coûts associés à l'absence de possibilités de réinsertion graduelle des femmes dans la collectivité – possibilités qui sont offertes à leurs homologues masculins dans tout le pays.

Nous souscrivons entièrement à la méthode adoptée par le SCC qui consiste à analyser le processus de réinsertion dès le début de la peine, *mais* nous nous demandons également comment cela peut se faire avec succès dans de petites unités pour femmes situées dans des établissements pour hommes.

Nous pensons qu'il est important de noter que si les mots « insertion » et « réinsertion » sont interchangeables, dans nos discussions, nous parlons en général de l'insertion des femmes dans la collectivité plutôt que de leur réinsertion. Nous estimons que de nombreuses délinquantes n'ont jamais été pleinement intégrées dans la collectivité. Nous pensons que la collectivité devrait comprendre que l'emprisonnement n'arrive pas surtout à des personnes qui ont réussi leur intégration dans la collectivité et qui font un faux pas, mais qu'il découle trop souvent de la marginalisation d'individus qui enfreignent la loi en raison d'un style de vie qui n'est pas toujours celui qu'ils auraient choisi, mais plutôt celui que les circonstances ont dicté.

3. Autres enjeux

a. **Formation.** Un certain nombre de questions ont été soulevées l'année dernière, dont le recours à des enseignants retraités à temps partiel, les taux de rémunération insuffisants versés aux enseignants et le maintien des effectifs. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur le nombre de gens prêts à assumer ces contrats et, fait plus important, sur la qualité des enseignants embauchés, ce qui se répercute directement sur la qualité des programmes dispensés. Ce phénomène, associé à l'absence de normes uniformes nationales, inquiète le comité tout comme le nombre et la qualité des programmes offerts aux femmes incarcérées dans des établissements pour hommes.

Tous les établissements souffrent d'un manque criant d'ordinateurs et de formation en informatique qui pourraient offrir des possibilités d'emploi aux femmes dans la collectivité. Le Centre correctionnel pour femmes de Burnaby (CCFB), établissement provincial abritant des femmes purgeant une peine de ressort fédéral, a passé un contrat avec le Collège Douglas et met l'accent sur la formation encadrée par des enseignants, complétée par un apprentissage assisté par ordinateur.

b. **Bénévolat.** Dans le courant de l'année, des préoccupations ont été exprimées quant au recours aux bénévoles. Chacun pense qu'il faudrait mieux utiliser les bénévoles. Certains établissements ont eu tendance à s'en servir comme chauffeurs de taxi plutôt que pour accompagner les détenues aux programmes qu'elles suivent, ce qui profiterait tant aux bénévoles qu'aux délinquantes. Le SCC doit apprendre à mieux utiliser ses bénévoles.

c. **Santé mentale.** En raison du nombre élevé de femmes à la santé mentale fragile, ce problème continue de nous préoccuper tant en ce qui concerne le

Pratiques exemplaires

Cette année a vu la fin d'un chapitre important dans l'histoire des établissements pour femmes au Canada, soit la fermeture de la Prison des femmes de Kingston. Nous remercions David Holden, ancien président de CCC à la Prison des femmes, du rôle qu'il a joué dans la décision prise d'avancer la fermeture prévue de l'établissement de 18 mois, décision annoncée par le solliciteur général le 13 avril 2000.

Rapport des présidents et présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes

logement que les formes d'aide dont elles peuvent bénéficier lorsqu'elles réintègrent la collectivité. Pour les délinquantes à la santé mentale fragile, le passage de la collectivité à la prison est trop souvent assimilable à une porte tournante. Tant les CCC que le SCC doivent resserrer leurs liens avec la collectivité à cet égard, car c'est un domaine où les organismes communautaires et les ministères provinciaux connexes doivent se montrer plus efficaces et plus proactifs.

d. Délinquantes âgées. L'insuffisance des établissements et des programmes dans les établissements régionaux qui accueillent des délinquantes âgées a fait l'objet de discussions préliminaires. Le comité se penchera plus attentivement sur cette question cette année.

Objectis pour 2000–2001

1. Observer les possibilités de formation des femmes en prison.
2. Continuer de suivre de près la réinsertion sociale, en examinant le processus dès le début de la peine ainsi que la réintégration dans la collectivité.
3. Suivre de près les questions et stratégies portant sur la santé mentale pour que la réinsertion sociale des femmes soit plus réussie.
4. S'attaquer aux problèmes qui intéressent particulièrement les délinquantes, en leur offrant notamment des programmes et des services de santé qui correspondent davantage à leurs besoins.

Conclusion

Il est difficile d'aborder la question des femmes incarcérées étant donné que leur nombre restreint a souvent des répercussions budgétaires néfastes tant pour les femmes que pour la collectivité. Les antécédents de la majorité des femmes condamnées à une peine d'emprisonnement exigent que la réponse collective aux sévices mentaux et physiques subis ainsi qu'à leur toxicomanie soit opportune, efficace, coordonnée et dotée des ressources nécessaires. Alors que la nécessité d'aménager des unités à encadrement renforcé dans les centres régionaux a été reconnue, la construction de ces logements ne sert qu'à abriter les femmes dont les besoins et les problèmes n'ont pas été pris en compte par la société. Tant que la collectivité n'interviendra pas, ces nouveaux logements seront toujours occupés.

Notre comité essaie de donner suite à ces problèmes en s'informant le plus possible de la situation des femmes en prison. Notre rôle important d'observateurs impartiaux nous permet d'offrir des conseils au SCC à l'occasion de nos réunions locales et de nos téléconférences nationales. En outre, nous assurons la liaison avec la collectivité pour expliquer les initiatives prises par le SCC. Fait encore plus important peut-être, nous informons la collectivité de la responsabilité de la société qui doit voir à ce que les jeunes filles à risque soient traitées avant qu'elles n'enfreignent la loi. Lorsque la prévention échoue, la collectivité doit aider les femmes qui réintègrent la société, si leur réinsertion sociale doit être réussie.

Pendant toute l'année, nous avons apprécié à sa juste valeur l'aide apportée par Jim Davidson, directeur général de la Direction de la participation publique et de la consultation ainsi que par Elizabeth Rothwell, agente de consultation. Nous remercions également Nancy Stableforth, sous-commissaire pour les femmes, ainsi que les directeurs d'établissement et le personnel dans les centres régionaux pour femmes de l'aide et du temps offerts.

Patricia Cocksedge

Patricia Cocksedge
Membre du Comité national de direction
Responsable des questions relatives aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

Au cours de l'automne 1999, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) des différentes régions du Canada ont été invités à rédiger des résolutions sur des questions ayant trait à l'administration du Service correctionnel du Canada (SCC) ou des CCC. Ces résolutions ont ensuite été mises aux voix à l'échelon régional. Les résolutions adoptées dans les régions ont fait l'objet d'un vote à la séance de travail national des CCC, qui a eu lieu immédiatement avant la conférence de Moncton, en novembre. Ces résolutions ont été transmises au commissaire sous forme de recommandations dans le rapport annuel de 1998—1999, et le commissaire y a répondu. Ces recommandations ne constituent cependant pas des politiques établies.

1. RÉSOLUTION RELATIVE À *LA CONSULTATION SUR LES POLITIQUES ET LES PLANS NATIONAUX, RÉGIONAUX ET LOCAUX*

ATTENDU QUE l'objectif de la politique énoncée dans la directive du commissaire nº 023 (Comités consultatifs de citoyens) est de « garantir que les citoyens sont consultés au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de programmes relatifs aux détenus »;

ATTENDU QUE les CCC ont notamment pour rôle « d'aider et de conseiller le directeur, au besoin, en faisant des observations sur l'élaboration des politiques et des plans nationaux et régionaux »;

ATTENDU QUE le paragraphe 5.d.(2) de la directive du commissaire nº 200 (Cadre des politiques organisationnelles) précise que les politiques doivent être élaborées « à partir d'opinions exprimées dans le cadre de consultations menées en temps opportun auprès de tous les intéressés »;

IL EST RÉSOLU QUE *le SCC et les CCC s'engagent à tenir des consultations sérieuses sur les politiques et les plans ayant une incidence directe sur l'établissement ou le bureau de libération conditionnelle local ainsi que sur la collectivité où ils se trouvent, et ce avant leur mise en œuvre, à l'échelle nationale, régionale ou locale. Le but visé est de permettre d'exprimer les préoccupations et les questions de la collectivité afin que les CCC soient en mesure « d'aider et de conseiller le directeur quant à la mise en œuvre des politiques et des plans nationaux, régionaux et locaux, en particulier ceux qui concernent la collectivité » (par. 10. b. de la DC nº 023).*

2. RÉSOLUTION RELATIVE AU *PARRAINAGE D'UNE SEMAINE NATIONALE DES COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS*

ATTENDU QUE le Conseil national de direction des Comités consultatifs de citoyens s'est fixé pour objectif d'assurer à ces derniers, au moyen de séances de consultation publique et d'exposés devant public, une plus grande visibilité et accessibilité dans les collectivités afin que leurs membres soient perçus comme des observateurs renseignés, fiables et impartiaux du Service correctionnel du Canada;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada, comme en fait foi l'un de ses objectifs stratégiques, a toujours à cœur de faire participer la collectivité et des professionnels de l'extérieur à l'élaboration et à la prestation des programmes;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens ont pour objectif de servir de lien de communication avec la collectivité en interagissant de manière active avec le personnel du Service correctionnel du Canada, le public et les délinquants;

IL EST RÉSOLU QUE *le Service correctionnel du Canada et le Comité national de direction des CCC parrainent la célébration, partout au Canada, d'une semaine de sensibilisation qui permettra aux CCC de se faire connaître à l'échelle nationale et leur donnera l'occasion d'établir des contacts avec des organismes communautaires locaux pouvant être intéressés à inviter des membres de comités à leur présenter des exposés sur leur travail.*

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

3. RÉSOLUTION RELATIVE À *L'AMÉLIORATION DES SOINS PRODIGUÉS AUX DÉLINQUANTS ÂGÉS ET HANDICAPÉS*

ATTENDU QUE depuis quelques années, le nombre de délinquants atteignant un âge avancé augmente parmi la population de tous les établissements fédéraux, quel que soit leur niveau de sécurité;

ATTENDU QUE tous les établissements fédéraux sont appelés à héberger des délinquants souffrant de handicaps physiques;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens ont pour mandat de veiller à ce que tous les détenus soient traités équitablement dans toute la mesure du possible;

IL EST RÉSOLU QUE *tous les Comités consultatifs de citoyens, en étroite collaboration avec les cadres du SCC, se penchent, au cours des mois et des années à venir, sur les besoins physiques et sociaux particuliers des délinquants dont les activités sont restreintes en raison de l'âge, de handicaps ou de maladies graves.*

4. RÉSOLUTION RELATIVE À *LA CONSOMMATION DE DROGUES ILLICITES DANS LES ÉTABLISSEMENTS*

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS :
Nous appuierons vigoureusement toute initiative du SCC visant à renforcer la lutte contre l'introduction et la consommation de drogues illicites dans les établissements relevant de la compétence du SCC.

Nous verrions d'un très bon œil que soit mené un examen des politiques et des procédures actuelles du SCC en matière de lutte contre la drogue; nous estimons qu'un tel exercice serait bénéfique car il amènerait le système de justice pénale à s'intéresser aussi aux problèmes sociaux et de santé associés à la consommation de drogues.

Nous croyons que la collectivité devrait généralement être mieux informée des initiatives du SCC dans le domaine de la lutte contre la consommation de drogues dans les établissements fédéraux. Il fait partie du mandat des CCC d'engager le dialogue avec les collectivités, en collaboration avec le SCC.

IL EST RÉSOLU QUE *les Comités consultatifs de citoyens pressent le Service correctionnel du Canada de mettre en œuvre, en priorité, les mesures suivantes :*

I. Entreprendre immédiatement un examen des politiques et des procédures actuelles du SCC en matière de lutte contre la drogue, en prenant soin de faire une plus large place à l'étude des répercussions de la consommation des drogues illicites sur la santé ainsi que des problèmes sociaux qu'elle engendre;

II. Appuyer les Comités consultatifs de citoyens dans leur recherche de moyens visant à favoriser un dialogue ouvert avec les organismes communautaires et les groupes de détenus, pour faire en sorte qu'ils soient informés dans les meilleurs délais des initiatives en matière de sécurité ou de programmes mises en place par le SCC pour lutter contre l'introduction et la consommation de drogues illicites dans les établissements. De plus, chercher à obtenir des idées et commentaires des dirigeants locaux quant aux moyens à mettre en œuvre pour résoudre ce problème de manière plus efficace.

5. RÉSOLUTION RELATIVE AU *RETRAIT PRÉVENTIF DES FEMMES ENCEINTES TRAVAILLANT EN MILIEU CARCÉRAL*

Après avoir pris connaissance du dossier sur les femmes enceintes travaillant en milieu carcéral préparé par le syndicat local n° 10180 de l'établissement de Joliette pour femmes, et après avoir longuement discuté de la question, les Comités consultatifs de citoyens formulent la recommandation suivante :

ATTENDU le danger, le risque potentiel ainsi que la crainte pour leur enfant que vivent les femmes enceintes travaillant dans le milieu carcéral;

ATTENDU le caractère injuste de l'écart qui existe présentement entre les dispositions s'appliquant

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

aux femmes enceintes relevant de l'autorité fédérale et travaillant dans un établissement fédéral et les dispositions s'appliquant au personnel féminin (infirmières, agentes, etc.) relevant de l'autorité provinciale et travaillant dans un établissement fédéral;

IL EST RÉSOLU QUE *les Comités consultatifs de citoyens recommandent au Service correctionnel du Canada de mettre en application les principes directeurs et les objectifs stratégiques énoncés dans les cinq valeurs fondamentales de sa Mission, et de permettre aux femmes enceintes travaillant dans les établissements fédéraux de se prévaloir de mesures de réaffectation volontaire temporaire, avec salaire, afin qu'elles puissent vivre et mener à terme leur grossesse sans courir de risque inutile.*

6. RÉSOLUTION RELATIVE AUX *DÉLINQUANTES INCARCÉRÉES DANS DES ÉTABLISSEMENTS POUR HOMMES*

HISTORIQUE :

ATTENDU QUE l'isolement et la ségrégation des détenues ont un effet préjudiciable sur leur réadaptation et leur réinsertion sociale;

IL EST RÉSOLU QUE *toutes les femmes purgeant une peine fédérale soient incarcérées dans les établissements aménagés exclusivement à leur intention et que la LSCMLC contienne une disposition explicite à cet effet.*

7. RÉSOLUTION RELATIVE AU *MAINTIEN DE L'INDÉPENDANCE DES COMITÉS CONSULTATIFS DE CITOYENS*

ATTENDU QUE le rôle d'accompagnateur oblige en quelque sorte à choisir le camp des détenus;

ATTENDU QUE les personnes offrant des services d'accompagnement sont perçues par la clientèle et par la collectivité comme des partenaires, des supporters et des amis du détenu;

ATTENDU QUE les règlements administratifs qui régissent les Comités consultatifs de citoyens précisent que les employés du SCC et les personnes qui travaillent à contrat pour le SCC ne peuvent être membres d'un Comité consultatif de citoyen;

ATTENDU QUE le rôle d'un bénévole dispensant des services directs aux détenus l'oblige en quelque sorte à choisir le camp des détenus;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens se doivent d'être objectifs et indépendants;

ATTENDU QUE toute perception de partialité ou de conflit d'intérêt souillera non seulement la réputation de l'agent accompagnateur ou de l'employé contractuel ou bénévole qui dispense des services directs aux détenus, mais aussi celle de tous les Comités consultatifs de citoyens;

ATTENDU QU' il est essentiel que les Comités consultatifs de citoyens soient non seulement indépendants et objectifs, mais qu'ils soient également perçus, en tout temps, comme indépendants et objectifs;

ATTENDU QUE les membres des Comités consultatifs de citoyens sont des représentants indépendants et impartiaux de la population canadienne et qu'ils connaissent bien le processus correctionnel fédéral, nous suggérons qu'ils puissent être nommés membres de commissions d'enquêtes, aussi bien à l'échelon régional que national.

IL EST RÉSOLU QUE *les membres des Comités consultatifs de citoyens ne jouent pas le rôle d'agents accompagnateurs, ne participent pas directement et bénévolement à l'exécution des programmes et à la prestation des services ordinaires et ne soient pas embauchés par le SCC à titre d'employés contractuels, sauf pour prendre part à des enquêtes ou à des comités d'enquête du SCC.*

Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

8. RÉSOLUTION RELATIVE AUX *VISITES DES ÉTABLISSEMENTS ET AUX SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION À L'INTENTION DES JUGES, DES PROCUREURS DE LA COURONNE, DES AVOCATS DE LA DÉFENSE ET DES AGENTS DE PROBATION*

ATTENDU QUE les intervenants du système de justice présument que les personnes condamnées à des peines d'emprisonnement pourront se prévaloir des services offerts par le Service correctionnel Canada;

ATTENDU QUE cette présomption peut avoir une incidence sur la peine imposée;

ATTENDU QUE certaines personnes peuvent avoir à purger une peine de plus longue durée ou à purger leur peine dans un établissement fédéral parce que les intervenants du système de justice sont mal informés;

ATTENDU QUE la mission des Comités consultatifs de citoyens donne à penser que les CCC contribuent à accroître la qualité du processus correctionnel;

ATTENDU QUE les CCC servent de liens entre le Service correctionnel Canada, les détenus et les collectivités.

IL EST RÉSOLU QUE *les Comités consultatifs de citoyens, en partenariat avec le Service correctionnel Canada, contribuent à la sensibilisation des juges, des procureurs de la couronne, des avocats de la défense, des agents de probation et des politiciens en organisant à leur intention des visites des établissements ainsi que des séances de formation ou d'information.*

9. RÉSOLUTION RELATIVE À *LA RÉINSERTION SOCIALE DES FEMMES PURGEANT UNE PEINE FÉDÉRALE*

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a accepté de s'inspirer du rapport *La création de choix* pour élaborer sa stratégie d'intervention auprès des délinquantes;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a toujours reconnu que le processus de réinsertion sociale des délinquantes tenait compte du fait que celles-ci présentaient un risque faible et avaient des besoins élevés;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a toujours reconnu que la stratégie de réinsertion sociale à l'intention des délinquantes devait être distincte de celle à l'intention des délinquants;

ATTENDU QUE le processus de réinsertion sociale des femmes au sein de la collectivité, à la fin de leur peine, fait partie intégrante d'une stratégie correctionnelle au même titre que la condamnation d'une femme à purger une peine dans un établissement correctionnel;

ATTENDU QUE les établissements régionaux pour femmes sont ouverts depuis 1996 et que les délinquantes sont continuellement confrontées à des problèmes de réinsertion sociale;

ATTENDU QUE, lors de l'ouverture des établissements régionaux pour femmes, le Service correctionnel du Canada n'avait pas encore élaboré de stratégie de réinsertion sociale distincte pour les délinquantes;

IL EST RÉSOLU QUE *le Service correctionnel du Canada élabore et mette en œuvre une stratégie distincte de réinsertion sociale pour les délinquantes, conformément à la philosophie énoncée dans le rapport La création de choix, à laquelle il souscrit.*

10. IL EST RÉSOLU QU'*un membre du Comité national de direction des CCC se voit attribuer, en sus de ses fonctions générales habituelles, la responsabilité particulière de suivre les dossiers relatifs aux délinquantes.*

Souvenirs de 1999–2000

Conférence nationale annuelle des Comités consultatifs des citoyens Montréal, Québec – du 3 au 5 novembre 2000

Prime d'appréciation
Audrey Howarth, membre du CCC, région de l'Ontario et
Richard Watkins, sous commissaire, région de Québec

Prime d'appréciation
Richard Watkins, sous commissaire, région de Québec et
José Gariépy, ancien Président du CCC, région de Québec

Séance de discussion

Séance de discussion

La signature de l'énoncé de mission des Comités consultatifs de citoyens Novembre 2000

De gauche à droite : Jim Davidson, Coordonateur national des CCC, SCC; Tim Farr, commissaire adjoint, Communications et consultation; Frank Purvis, président des CCC, région de l'Ontario; la commissaire Lucie McClung; Hema Chopra, vice-présidente des CCC, région de l'Atlantique; José Gariépy, vice-président national et président des CCC, région du Québec; Ron Warder, président national des CCC; Patricia Cocksedge, présidente des CCC, région du Pacifique, et Sean Taylor, président des CCC, région des Prairies.